

POLICE MAGAZINE

Planques de Belgique



Lire, pages 6 et 7, l'enquête sensationnelle d'un de nos envoyés spéciaux à Bruxelles sur certains trafics clandestins que la police est souvent dans l'impossibilité de réprimer.

Fraudeurs d'octroi



Les sorties de fromages.

IV (1).

Les marioles des Halles.

Nous nous promenons aux Halles, tranquillement, le matin, le brigadier Tournadre et moi. Il est « en chasse ». Cependant, il a l'apparence d'un bon petit commerçant banlieusard qui vient de faire ses provisions.

— C'est souvent le hasard, me dit-il, qui me fait trouver les plus belles affaires.

Il regarde de tous côtés de son petit œil fureteur, mais sans en avoir l'air.

Tout à coup, il s'arrête devant un assortiment. Nous sommes dans le pavillon des beurres et œufs, où il y a aussi des fromages. Mais, devant nous, quels fromages ! Est-ce que cette sorte de glaise a été du livarot, du brie ou du camembert ? C'est une pâte confuse et sans couleur. Mais pas sans odeur !

— Si j'étais pêcheur à la ligne... blague le brigadier d'un air bonasse.

Il dit cela avec tant de naturel que je crois à une bonne plaisanterie de sa part. Je le connais pourtant. Je devrais savoir qu'il ne prononce pas de paroles inutiles. Le marchand nous regarde et répond, lui aussi avec bonne humeur :

— C'est du roquefort. Il n'y a pas d'asticots...

— Alors, fait paisiblement le brigadier, s'il n'y a pas même d'asticots dedans...

— Vingt sous la caisse de soixante-dix kilos, propose le marchand.

— Non, merci, vieux, sans façon, dit le brigadier.

Il s'éloigne. Je fais quelques plaisanteries sur la marchandise. Le brigadier a repris son visage sérieux.

— Je viens de faire une « touche », me dit-il. Regardez !

Il ne quitte pas le pavillon. Il marche de-ci, de-là, des fromages divers. Je comprends qu'il vient de surprendre une combine. Mais laquelle ? Comment peut-on frauder avec ce produit avarié ?

Un chaland s'est approché du vendeur. On comprend qu'il fait affaire avec lui.

— Il y a de l'affaire, me dit le brigadier.

— Comment cela ?

— Escroquerie « au rembour ».

Toute la matinée, il reste là, tournant adroitement autour du pavillon. Il ne s'est absenté que quelques minutes pour aller téléphoner. Un quart d'heure après, un homme arrive que j'ai déjà vu avec lui et qui, avec sa blouse bleue, a le costume, on pourrait dire l'uniforme, des Halles.

— La voiture est là, brigadier.

— Bon ! Tu vas faire la surveillance de ce poste-là. Ne « gaffe » pas de son côté. C'est de la « came cuite ». Du « rembour ».

Et le brigadier me dit au revoir. Il ne doit, pour la suite, s'embarrasser de personne.

La suite, d'ailleurs, il me l'a contée le lendemain.

Il a fait observer tous les acheteurs du fromage pourri. Il était bien évident que ceux qui font cette acquisition ne nourrissent aucun dessein commercial. Ils ont pris livraison de leur marchandise. Mais, en même temps, le vendeur leur a remis un petit papier à chacun. Trois acheteurs. Trois petits papiers.

— C'étaient des « sorties », me dit le brigadier.

Comprenez-vous à présent la combine ? Avec la voiture d'usage, j'ai suivi les acheteurs. Ils sont allés chacun à une porte de Paris.

Là, ils ont fait « reconnaître » leur marchandise. C'est-à-dire qu'ils ont montré l'emballage à un employé de planton qui n'a pas approfondi la chose. Il en est bien un qui a dit au passage, en rigolant : « Alerte au gaz ! Ils ne sont pas en retard vos frometons ! »

Il y a des amateurs qui les aiment comme ça », a répondu le bonhomme. Et, chaque fois, l'employé a signé la « sortie ». Maintenant, c'est simple. Les individus que nous avons filés n'ont plus qu'à se présenter au remboursement pour toucher les droits d'entrée versés au moment de l'arrivée des fromages à Paris.

— Et la marchandise ?

— Ah ! oui, j'oubliais de vous dire...

La marchandise ? Ils l'ont jetée, l'un dans ce qui restait des fortifs à la porte, l'autre dans un terrain vague et le troisième plus loin dans un fossé de route.

Dois-je le dire ? Je ne vois pas très bien le délit là-dedans. Car, enfin, cette marchandise a bien payé une taxe pour entrer et elle est réellement ressortie.

— D'abord êtes-vous sûr que la marchandise sortie soit la même que celle qui ait payé la taxe à l'entrée ? Mais, de toute façon, il y a fraude. Le remboursement ne peut s'appliquer qu'à des denrées de consommation et non à des détritus inutilisables. Le règlement est formel.

Le brigadier a continué la surveillance pour être sûr de la complicité du marchand. Il a vu le partage du « rembour » s'effectuer dans l'arrière salle d'un bar voisin. Quatre procès-verbaux d'un coup.

Au pavillon des fruits, nous avons assisté, une autre fois, à une vente à prix réduits de figues pourries et de bananes « cuites », c'est-à-dire en état de putréfaction. Le brigadier a pris le vendeur en surveillance. Mais tout le

lot a été enlevé par un seul homme, un porteur qui a disparu. Quand le brigadier l'a retrouvé, le porteur n'a pu que donner un vague signalement d'un homme brun qu'il ne connaît pas et qui attendait avec une petite camionnette.

Escroquerie au « rembour » certainement, mais affaire ratée. Ça arrive. Le brigadier est un « as », mais il ne réussit tout de même pas à tous les coups.

— Ça serait trop beau, dit-il, si je les « sautais » tous ! J'enrichirais la Ville de Paris !

Au cours de sa carrière, il lui a fait gagner pas mal de millions tout de même. Qui le croirait de ce petit fonctionnaire ? Combien de gros ne pourraient en dire autant ! Au contraire...

Le brigadier a eu, peu après, sa revanche. A ce moment-là, il m'emmenait avec lui aux portes de Paris. Il avait l'air, alors, d'un bon petit rentier ou du retraité qu'il sera bientôt. Il se baladait à petits pas. Et il guettait les rentrées subreptices dans Paris. Je l'ai vu en surprendre une. Il n'est pas intervenu. Un gros homme conduisait un petit camion. Le brigadier aurait pu surgir devant cette voiture qui passait par une rue parallèle à celle où se tenait un poste d'octroi et crier : « Contrôle ! »

Il n'en a rien fait. Il s'est contenté de prendre au vol le numéro de la camionnette.

Le lendemain, il savait le nom et l'adresse du bonhomme. Il le prenait en filature. Ainsi, il le vit trois fois sortir de Paris en faisant reconnaître de la marchandise et trois fois la rentrer subrepticement dans la capitale. Pour le même lot de marchandise, il touchait trois remboursements.

Il faisait l'affaire avec des fromages, lui aussi, mais des fromages parfaitement comestibles. Il en était marchand et son commerce se tenait sans boutique, à une terrasse de café, tout contre les Halles. Chaque fois qu'il faisait entrer de la marchandise dans Paris, il demandait une « sortie ». Ainsi il pouvait retourner à l'expéditeur ou envoyer en banlieue la marchandise non vendue. Autant de sorties que d'entrées !

Il prenait bien soin de ne pas tout vendre.

Il gardait une partie de son chargement. Il le sortait ainsi plusieurs fois puisqu'il le « rentrait » en cachette.

Si bien qu'il finissait par se faire rembourser toutes les taxes qu'il avait payées.

Il avait résolu à sa manière et à son avantage la question de l'octroi.

— L'escroquerie au « rembour », nous allons la voir en grand, me dit le lendemain le brigadier Tournadre, l'air tout réjoui. Je suis

de service aux gares. Ça, c'est une affaire. J'ai une indication fameuse !

Aux gares de marchandises, il n'y a pas que des arrivées. Il y a aussi des réexpéditions. C'est en les surveillant que le brigadier a, selon sa propre expression, « fait un mec culotté ».

Toute la marchandise n'est pas vendue aux Halles et sur les marchés. Il arrive, selon les conventions passées avec les vendeurs expéditeurs, que ces denrées leur soient renvoyées.

Il arrive aussi que ce qui n'a pas été vendu à Paris soit expédié en province à destination d'autres marchands.

Devant nous, il y a un wagon entier chargé de paniers. Ce sont des oies dépouillées. Le commis de gare réexpéditeur est là, sa feuille d'expédition à la main. Il a aussi une quittance et sa « sortie ». Il attend son tour pour la présenter à l'employé de l'octroi qui, sur le quai, contrôle les départs. L'opération est brève. La porte à glissière du wagon est ouverte. L'employé jette un coup d'œil, fait un rapide calcul approximatif et signe la sortie.

Je vois le brigadier suivre ce manège. Et, d'abord, je crois qu'il y a là quelque irrégularité que je n'ai pas surprise. Mais il dit :

— Le coup est régulier. C'est une vraie sortie. Attendez, c'est la suite qui va être drôle.

Nous attendons. Mais le wagon, deux heures après, est enlevé et accroché là-bas, du côté de la rue Pajol, à un train de marchandises à marche rapide.

— Si ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain. On reviendra quand il y aura de la volaille...

Quand il y en a en réexpédition, le brigadier le sait. Il a des « rancards » sûrs aux Halles.

Quelques jours après, nous sommes là, un après-midi. Le même commis de gare. Le même wagon, ou un autre tout semblable. Et un pareil chargement d'oies. Pour l'employé, c'est rigoureusement le même.

Il vérifie, comme il l'a fait la semaine précédente. Et il signe la reconnaissance à la sortie.

Alors, le commis de gare s'éloigne. L'employé continue ses vérifications auprès d'autres marchandises en départ.

Il est six heures et demie. L'employé regarde l'horloge du quai. Au même moment, un autre employé en même uniforme vert arrive. Poignée de main brève. Conversation d'une minute dans la petite cage vitrée. L'employé relevé passe rapidement à son successeur des papiers et des consignés et s'en va, sa journée finie.

— Attention ! C'est là qu'il faut « gaffer » ! me prévient le brigadier.

L'employé est à peine en fonctions sur son quai qu'un homme s'approche, une sortie à la main :

— Vite ! avant l'enlèvement ! fait-il.

L'employé est surchargé à ce moment. Dix mains se tendent vers lui. Le travail s'est accumulé pendant qu'il prenait les consignés de son collègue.

— Qu'est-ce que c'est ? demande-t-il.

L'homme qui vient d'arriver, un grand garçon, maigre dans sa blouse bleue, répond :

— Sortie...

Il tend son papier.

— Où est votre marchandise ?

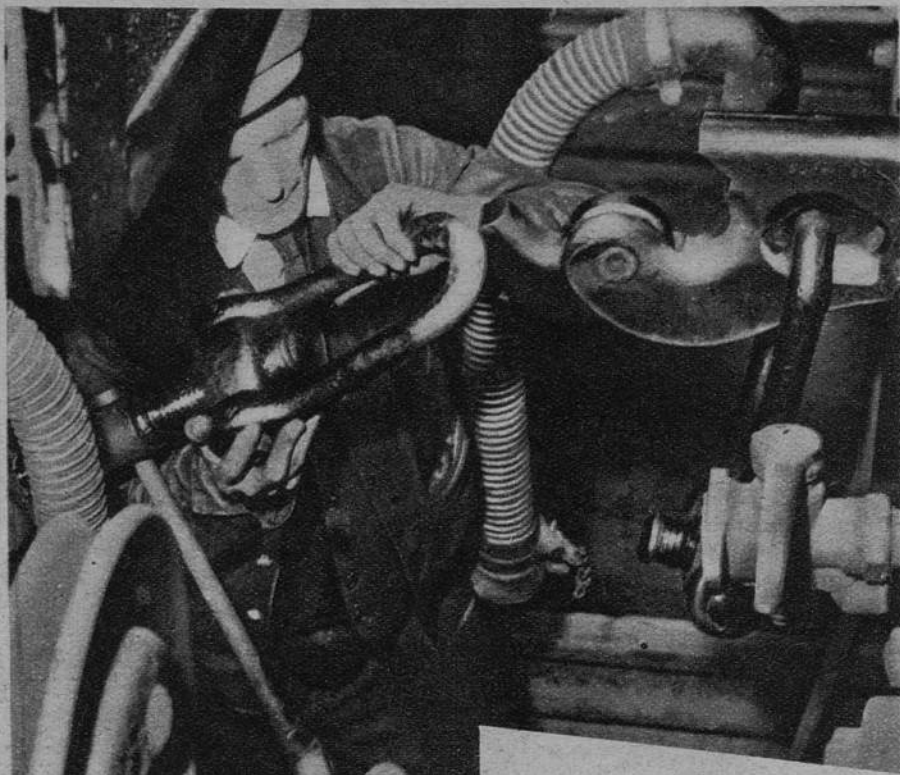
— Chargée. Là...

Et il montre le wagon, le wagon que



Le brigadier m'avait donné rendez-vous dans un bar des Halles.

(1) Voir Police-Magazine, n° 288 à 291.



Le wagon fut accroché à un train de marchandises à marche rapide.

L'autre employé a « reconnu » tout à l'heure. L'employé jette un coup d'œil et signe. L'homme en blouse s'en va...

Les yeux du brigadier étincellent. — Vous avez compris ?

J'ai compris. Oui, le « mec » est « culotté » comme dit le brigadier. Il a fait reconnaître un wagon chargé de la marchandise d'un autre ! Lui, de la marchandise, il n'en a même pas !

— Vous allez le « sauter » ?

Le brigadier secoue la tête. Il faut attendre qu'il aille se faire payer. Mais, dès qu'il est parti, le brigadier est allé trouver l'employé :

— Contrôle ! Qu'est-ce que vous venez de vérifier là ? C'est un wagon de sortie qui a déjà été fait.

— Je ne pouvais pas savoir, brigadier. Les quantités correspondaient.

Parbleu ! l'homme qui se présente avec la « sortie » est le complice d'un marchand de volailles qui, lui, vend ses « sorties » par wagons et les fait payer moitié prix du remboursement.

L'homme a été fait au moment où il se présentait aux guichets pour toucher le « rembour ». Là, il ne s'agit plus d'une simple fraude d'octroi. Il y a escroquerie. L'homme a été arrêté. Le marchand de volailles est inculpé.

Et le brigadier Tournadre passe à d'autres exercices.

Avant de m'y convier, il prend toujours le soin de m'« expliquer le coup ».

— Les causes principales de la recrudescence de la fraude à l'octroi, me dit-il, sont les suivantes : suppression des droits sur l'essence, qui dispense les automobilistes de l'arrêt obligatoire aux postes d'entrée ; démolition des fortifications qui constituaient une barrière infranchissable aux voitures en dehors des voies surveillées par les postes d'octroi ; annexion de la zone, qui multiplie les passages entre l'extérieur et la ville et institue d'immenses espaces libres. Diminution de l'effectif du personnel au moment où il faudrait précisément plus d'agents pour une surveillance plus difficile. Comme on doit mettre plus de monde aux portes, il n'en reste plus assez pour les gares.

Il m'expose aussi :

— Il n'y a pas que la perception à prévoir. Pour qu'elle soit productive, il faut que la répression de la fraude soit assurée et qu'elle puisse être décelée. Pour cela, existent la brigade mobile centrale qui opère le contrôle des voitures non déclarées, par exemple, et le service de la surveillance générale, où je suis brigadier, et qui s'occupe, en principe, des grosses affaires. C'est tout. C'est peu. Ce serait une économie d'employer plus d'agents dans ces services, puisqu'ils surprendraient plus de fraudeurs et feraient par conséquent rentrer plus d'argent !

Le service de la surveillance générale

exerce son contrôle par des procédés policiers, nous l'avons vu.

— Je veux vous faire connaître un de mes « indics », me dit le brigadier. Vous excuserez, ce n'est pas un homme du monde. Mais il m'a rendu bien des services et, du même coup, à la société.

Pour « travailler » dans le monde de la fraude, il faut s'y rendre comme pour pénétrer dans le « milieu ». Encore est-ce plus difficile. Les fraudeurs parlent moins que les « vrais de vrais ». Ils « la ferment », comme dit le brigadier, sur le chapitre de leurs exploits. Il faut donc des indicateurs pour avoir des renseignements et pour établir le contact entre les agents de surveillance et les délinquants.

C'est une nuit où le brigadier m'avait donné rendez-vous dans un bar des Halles, au « Chou-Vert », que j'ai connu l'« indic ». Quand je suis entré dans le débit, un étroit boyau, je n'ai d'abord pas vu le brigadier. Un homme coiffé d'un immense chapeau de cuir et portant une médaille sur la poitrine m'a posé la main sur le bras. Le brigadier ! Le brigadier costumé en fort de la Halle !

Un petit bonhomme au nez pointu, à la pomme d'Adam mobile qui fait un mouvement de va-et-vient à chaque gorge qu'il boit, nous regarde de ses yeux fureteurs. J'ai deviné tout de suite que c'était un « indic ». Je trouve même qu'il en a trop l'air. Mais, cependant, ceux qui le connaissent ne s'en doutent pas.

Le brigadier et lui n'échangent que quelques mots. Et puis l'« indic » s'en va. Il est porteur au pavillon des légumes et il retourne à son boulot.

— Maintenant, me dit le brigadier, je vais plaquer la défroque. Ça va être un autre genre de boulot. Attendez-moi ici.

Le comptoir aligné une grande file de ces gens des Halles, porteurs, acheteurs et habitués de tous métiers. Je m'y sens un peu dépaycé encore que personne ne fasse attention à moi. Je remarque qu'on boit peu d'alcool. Surtout des cafés. Des

verres de vin rouge, mais presque toujours avec eau minérale.

Le brigadier me touche l'épaule. Il porte une blouse bleue.

— Allons au « Cygne-de-la-Croix ». C'est un autre bar, beaucoup plus grand. Là, c'est le lieu de rendez-vous, le marché des marchands d'œufs ou de volaille. L'« indic » y est installé devant un café.

— Nous allons faire connaissance avec Dédé le Brun !

Dédé le Brun est, paraît-il, un fameux fraudeur. Mais difficile à approcher. Dédé le Brun ne vient pas.

— On le « trouvera » bien, assure l'indicateur. Il est dans les environs. Nous faisons quelques bars. Nicolas, l'« indic », regarde à travers les vitres :

— Le voilà !

Dédé le Brun est devant le comptoir. Il est entendu que je ne me mêle pas à la compagnie. Je suis trop voyant.

— Donne-lui ta casquette ! dit le brigadier à Nicolas.

Celui-ci me la tend et se coiffe de son bonnet de coton de porteur. Je cache mon chapeau de feutre sous mon pardessus.

J'entre à la suite du brigadier et de l'« indic ».

Ceux-ci sont installés au comptoir à côté de Dédé qui ne se doute pas du péril. Nicolas tape à grands coups sur l'épaule du brigadier !

— Ah mariole ! lui dit-il, tu l'as la combine ! Tu peux payer le coup !

Quelle combine ? On ne le dit pas. Mais il s'agit de faire lever la tête de Dédé, ce qu'il fait.

— Je te présente un gars, dit Nicolas, qui sait y tater !

— Ça va, fait le brigadier d'un air fâché. Pas besoin d'en dire tant.

Mais déjà la glace est rompue. L'« indic » rappelle au brigadier qu'il a promis de payer une tournée.

— Fais passer ton verre, dit-il à Dédé.

Dédé, silencieux, un peu méprisant, a une moue de sa moustache noire coupée « à la Charlot ». Puis, à son tour, il paye une autre tournée.

— Alors, c'est la mienne, fait Nicolas. Vas-y de trois petits rhums.

De petits rhums en petits rhums, l'heure passe. Un moment, le brigadier s'absente. Nicolas se penche vers Dédé.

— C'est un « cave ».

— Qu'est-ce que c'est que ce gars-là !

— Un « cave » que je te dis. Il fait le beurre-œufs. Il a réussi une « sortie ».

Il se croit mariole. Faut dire comme lui !

Le brigadier revient. Encore une tournée de petits verres. La conversation s'est engagée. Mais je ne l'entends pas. Les deux hommes, le brigadier et Dédé, conversent de près à voix basse. Je sors. Le lendemain, je retrouve mon brigadier qui me dit :

— J'ai eu le bonhomme. Nicolas a bien travaillé. Il m'a proposé des combines au « rembour ». C'est un vicieux. Il a tous les trucs. C'est un homme qui a sept ou huit places sur les marchés de Paris et qui fait aussi la banlieue. Il a une auto « sapée » en camion ou en conduite intérieure, selon le cas. Il sort sa poulaille en camion. Il la rentre en conduite intérieure.

— Je n'entendais pas ce que vous disiez au bar.

— Je lui disais qu'il n'était pas si « marié » que ça. Et que j'en connaissais des gars qui se vantaient de ne pas « les lâcher » et qui « les allongeaient » bien en passant aux portes. Il m'a invité à aller voir son truc de près quand je lui ai parié

une bouteille de mousseux. Il va la gagner, sa bouteille. Mais elle lui coûtera plutôt cher !

Dédé a eu un moment d'hésitation. Il paraît qu'il a dit à Nicolas :

— J'ai trop « postiché » la nuit dernière. Qu'est-ce que c'est que ce « gnère » que tu m'as amené ? Des fois que ça serait un poulet ? Je ne m'en ressens pas pour être bon pour les « douilletts » !

— Mais non ! Je te dis qu'il fait le beurre-œufs. Tiens tu n'as qu'à aller au « Cygne-de-la-Croix », le mercredi. C'est son jour de provision. Tu le verras.

— Rien de fait avant mercredi, dit le brigadier. Le rancard est remis.

Le mercredi, le brigadier, en blouse bleue, est assis à une table au « Cygne-de-la-Croix », son carnet de vente à la main. Dédé le Brun passe. Le brigadier fait semblant de ne pas le voir.

— Alors, t'es un « dégonflard » ? lui jette Dédé rassuré.

Verre au comptoir. Rendez-vous pris.

Le rendez-vous est à la porte de Vincennes, dans un petit café. Une auto arrive et s'arrête. Dédé le Brun est dedans. Il a « entré » trois cents kilos de poulets. A cent cinquante francs les cent kilos : quatre cent cinquante francs de droits gagnés.

— C'est pour te faire voir... Si je les paye, je vais au « rembour » après. Si t'as des « sorties », passe-les-moi. Je te les rachète au quart.

— Ce n'est pas assez, dit le brigadier. Par moitié.

— T'es gourmand de « fade ». Je te fais trente pour cent.

— Et ma marchandise, comment je la sortirai ?

— Puisque c'est moi qui te la sors. Tu y gagnes un tiers. Paye le mousseux en attendant !

Le brigadier a surpris maintenant toutes les combines de Dédé. Nicolas est impatient. Il a hâte de toucher la prime.

— « Sauter-le » ! Mais « saute-le » donc ! dit-il au brigadier.

— Minute ! fait l'autre. Ce gars-là va me faire faire encore de bonnes connaissances.

Ce qui ne manque pas. Dédé a trois amis qui sont devenus les amis du brigadier. Le brigadier, maintenant, s'appelle Léonard et il a pris une identité de fantaisie. Mais, comme il a du travail ailleurs et qu'il ne veut ni ne peut passer tout son temps avec ses nouveaux camarades, il reste une semaine sans le voir tout en les faisant surveiller par ses hommes.

Huit jours après, il revient au petit café de la porte de Vincennes.

— Alors, Léonard, qu'est-ce que tu deviens ?

— J'ai eu de la mistouffe ! Je croyais faire une affaire. Une vente d'allume-feu sur les marchés de banlieue. Je n'avais pas l'estampille. J'ai pris pour six jours de « ballon ».

Et les autres ne manquent pas de blaguer Léonard :

— Toi qui te prends pour un mariolé ! lui dit dédaigneusement Dédé.

Les deux amis de Dédé sont deux Espagnols olivâtres qui ont fait une association pour l'achat des figues, des oranges et des bananes. C... et R... achètent aux Halles. Mais le brigadier n'est pas long à s'apercevoir qu'ils achètent surtout des fruits pourris. Et il les surprend au moment où ils traitent avec le vendeur qui, l'autre jour, au pavillon tenait étalage de bananes et de figues putréfiées. Comme on se retrouve !

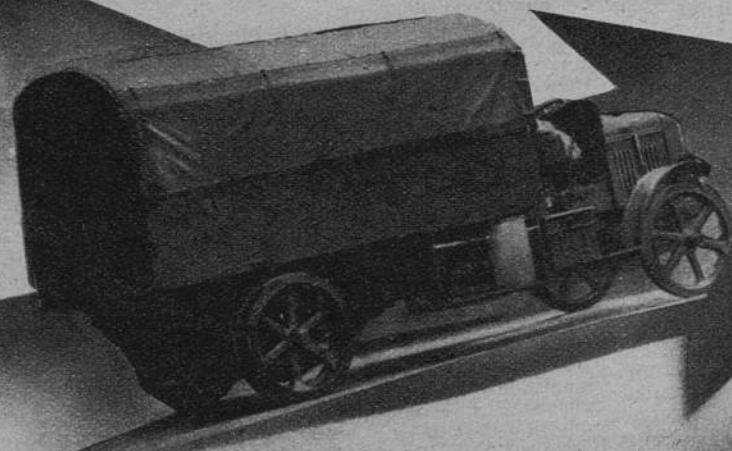
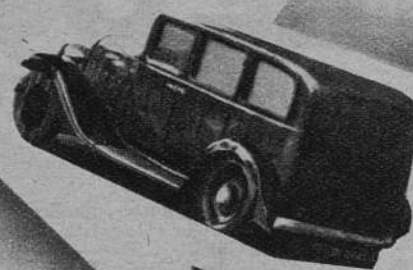
— Ce sont des gars qui travaillent au bulletin 20-A, dit le brigadier.

Ce bulletin 20-A leur donne droit de remboursement. C'est la pièce administrative qu'il faut faire tamponner à la barrière par le service de l'octroi qui « reconnaît » les sorties.

Mais, quand cette marchandise pourrie est sortie, le coup n'est pas fini ! Les deux Espagnols ont installé en banlieue une distillerie clandestine. En effet, les figues et les bananes, même pourries, surtout pourries, m'a-t-on assuré, fournissent beaucoup d'alcool. En outre, aucune odeur ne dénonce cette distillation. Où est la distillerie ? L'alcool qui en sort est

(Suite page 4.) MAURICE CORIEM.

La poulaille sort en camion et rentre en conduite intérieure.



On accuse, on plaide, on juge...

Baiser, doux baiser.

Un après-midi sur une plage bretonne; un soleil qui crible la mer de paillettes d'acier; dans le ciel bleu mauve, des petits nuages semblables à des houppes à poudre de riz; sur le sable, un couple échangeant des confidences... Elle est blonde, fine et jolie; il est brun, grand et énergique.

— Vous me plaisez, chuchote-t-il.

Elle sourit et baisse la tête.

— Et vous, que pensez-vous de moi ?

Comme elle ne répond pas, il insiste :

— Voulez-vous être ma femme ?

Un « oui » qui se perd dans le murmure des vagues et le cliquetis des coquillages. Rougissante, elle attend... Quoi ? Mais un baiser, l'accord des fiançailles et puis; le baiser n'est-il pas la meilleure façon de se taire à deux ?

Ce premier baiser auquel toutes les jeunes filles ont rêvé dès l'enfance, ce baiser que celle-ci espérait savourer si délicieusement sur cette plage solitaire, elle ne le reçoit pas... le fiancé se contente de serrer sa main avec force.

Fiançailles... projets exquis... longs serments... quelques promenades à la campagne et quelques danses, parfois le soir... mais jamais, pas plus lorsqu'ils se trouvent libres, seuls dans un coin désert de la banlieue, que serrés l'un contre l'autre, dans les langueurs amoureuses d'un tango voluptueux, jamais, il ne lui demande un baiser.

La petite fiancée s'émeut; sa mère, consultée, déclare :

— C'est un garçon timide, un peu froid, mais ne t'inquiète pas... Les baisers viendront après le mariage !

La jeune fille soupire, pense au mot du poète : « baiser, rose trémière au jardin des caresses et, raisonnable, attend le grand jour... »

Les orgues rugissent, le cortège nuptial précédé du choc scandé des halberdes déroule son film. La mariée est adorable sous le voile blanc que retiennent les lis. Félicitations, lunch, champagne, petits fours, dernières recommandations... Enfin seuls... La nouvelle épouse attend le baiser qu'elle n'a jamais reçu et qu'elle ne recevra pas plus à la fin de ce grand jour que les jours suivants.

Les semaines, les mois passent et, moins timide, la jeune femme interroge son mari :

— Tu es charmant, je n'ai aucun reproche à te faire sauf... que tu ne m'embrasses jamais... Pourquoi ?

Et elle a cette réponse imprévue, inouïe, presque invraisemblable :

— Le baiser que tous les êtres, hommes et femmes savourent, paraît-il avec ferveur, est pour moi une manifestation de tendresse déplaisante, désagréable et anti-hygiénique.

— Tu es fou !

— Que non pas... Jamais, entends-tu, jamais j'en ai embrassé ma mère ou ma sœur, pas plus qu'une maîtresse : je ne peux pas, cela me répugne !

La jeune femme tend sa joue fraîche :

— Il y a un commencement à tout... Essaie !

Il détourne ses yeux de la peau veloutée et fait son signe négatif, en murmurant :

— Je ne peux pas... je ne peux pas !

Au réveil, au coucher, aux départs divers, il serre la main de sa femme comme celle d'un camarade et c'est tout : jamais un baiser, jamais... jamais :

— Le rôle d'un mari, dit-il parfois,

Fraudeurs d'Octroi

(Suite de la page 3.)

revendu par les deux compères à des laboratoires de parfumeries. Double bénéfice pour eux. Le brigadier a bien soin de laisser l'affaire se continuer afin de trouver la distillerie secrète qui jusqu'ici a toujours été introuvable. Il a informé la Régie.

Il lui a fallu cinq jours pour que toute la bande soit « sautée » le même jour : Dédé le Brun et les deux Espagnols. La distillerie était à Romainville.

Nicolas l'« indic » n'a rien perdu à attendre. Mais il va, dit-il, « prendre de l'air ».

— Je « sens le roussi ». Il faut que « je change un peu de cour ».

Toutefois, les « indic » de fraude d'octroi ne risquent pas les terribles châtements des dénonciateurs du « milieu ».

Cependant, afin d'en terminer avec ses amis du « Cygne-de-la-Croix » et du « Chou-Vert », le brigadier a « fait » aussi un troisième ami de Dédé. C'est un beurre-œufs qui fait la « déclaration à l'occasion ». Le coup de la famille D... pour la viande.

Un complice guette aux portes, le soir, devant la boîte de dépôt de déclarations et ne glisse celle qu'il tient toute prête que si le service du contrôle arrête la voiture qui entre.

Toute la bande est sous clef.

— Il était temps que ça finisse, me dit tranquillement le brigadier Tournadre. Assez d'amusement. Il y a du travail qui m'attend !

(A suivre.)

M. C.

consiste à travailler pour sa femme, à lui procurer tout le confort nécessaire, non à l'embrasser !

L'épouse tenta encore quelques efforts pour amener son mari à la douceur du baiser :

— Me trouves-tu laide ? interrogeait-elle parfois angoissée.

— Tu es ravissante.

— Peut-être mon genre ne te plaît-il pas ?

— Tu es désirable infiniment !

— Alors... alors ?

— Alors quoi ?

— Pourquoi ne m'embrasses-tu jamais ?

Toujours la même antienne à laquelle il finit par ne plus répondre. Huit mois d'un apostolat infructueux semblèrent suffisants à la jeune femme pour prouver la carence de son conjoint en matière de tendresse et elle demanda le divorce.

— Embrasse-moi ! lui enjoignit-elle devant le juge conciliateur.

— Non.

— Embrasse-moi ! supplia-t-elle avant les plaidoiries, et nous reprendrons la vie commune.

— Non.

Le tribunal civil de la Seine jugea que cette persistante froideur, d'ailleurs avouée par le mari, constituait l'injure grave que réclame le code et il accorda le divorce à la demanderesse. Oh ! le baiser, le doux baiser chanté par les poètes, une autre femme parviendra-t-elle à en faire goûter la saveur à cet homme bizarre ?

Kleptomanie et commerce.

Le chef du contentieux d'un grand magasin de la rive gauche reçut, au matin, une lettre qu'il relut plusieurs fois, tant il la jugea curieuse.

« Monsieur, disait l'anonyme correspondant, car la lettre n'était pas signée j'ai dérobé chez vous, il y a quatre jours, un peignoir de dame d'une valeur de 49 fr. 95 et une paire de souliers d'enfant d'une valeur de 28 fr. 50, comme je suis un honnête homme, je vous adresse le montant de ces deux objets, soit 78 fr. 45. »

De fait, un mandat de cette somme était joint à la lettre.

« Un fou ! » songea le destinataire et trois semaines plus tard, alors qu'il ne pensait plus à son correspondant, il reçut une nouvelle lettre de celui-ci :

« Monsieur, écrivait-il, j'ai pris dans vos magasins, il y a cinq jours, un costume d'homme valant 325 francs et un réveil-matin marqué 19 fr. 95... Vous trouverez ci-joint le montant de ces deux objets, soit 344 fr. 95 !... »

Etrange, étrange ! se dit le chef du contentieux qui, cette fois, ordonna une surveillance autour des rayons pour découvrir le voleur si honnête.

Ladite surveillance amena l'arrestation d'un homme d'une quarantaine d'années, de mise élégante qui, l'autre jour, comparait devant la quatorzième chambre correctionnelle.

— Il y a quatre plaintes contre vous, déclara le président, émanant de quatre magasins, trois d'entre eux ont reçu des lettres accompagnées de mandats de restitution, mais le quatrième, à qui appartenaient les objets découverts chez vous, n'a pas été dédommagé !

— On ne m'en a pas laissé le temps puisque j'ai été arrêté, mais, lorsque j'en serai libre, il le sera comme les autres, car je suis un honnête homme.

— Un honnête homme ne vole pas !

— Je ne vole pas puisque je paie.

— Alors, puisque vous payez, pourquoi volez-vous ?

Une seconde, le prévenu se recueillit, puis il répliqua :

— Je vole parce que je suis un commerçant.

Le président, sidéré, interrogea :

— Je ne comprends pas. Expliquez-vous.

— Voici : je suis un commerçant, je le répète, j'ai besoin d'acheter et de vendre, c'est mon seul goût, mon seul plaisir, ma seule passion... Je ne puis pas toujours acheter, puisque je n'ai pas d'argent... Alors, je prends ce que je prends, puis, comme je suis — je ne le répéterai jamais assez, un honnête homme, j'envoie après la vente, le montant des objets dérobés aux divers magasins.

Pourtant, fit remarquer le substitut, vous vendez moins cher que les prix indiqués sur les étiquettes des objets dérobés... Donc, vous y êtes de votre poche ?

Evidemment, approuva le prévenu, et c'est pourquoi, il me faut quelque temps pour restituer; souvent, je ne paie qu'après avoir non seulement vendu les objets, mais encore après en avoir pris d'autres que je vends aussi !

Folie ? Kleptomanie ? Mystère ! Le défenseur de cet original commerçant, M^e Georgie-Myers plaida avec chaleur et esprit et parvint à convaincre les magistrats de la bonne foi de son client, qui obtint le sursis pour les six mois de prison que lui infligea le tribunal.

Ce voleur, sans l'être tout en l'étant, n'appellerait-il pas l'examen d'un médecin aliéniste ? Le tribunal ne le pensa pas, puisqu'il le renvoya à... son commerce un peu spécial.

SYLVIA RISSER.



DES PRISONNIERS QUI ONT LE SOURIRE

La jeune Margaret Caro, une orpheline de dix-sept ans, a demandé au juge Glover de la laisser volontairement entrer en prison pour éviter de devenir la femme de celui qu'elle avait imprudemment accepté d'épouser.

En haut : Emprisonné pour dettes par une créancière obstinée, le sans-travail Martin Kuehn, philosophiquement, est heureux d'avoir enfin le gîte et la pitance assurés pour quelques mois.

La prison pour dettes, abolie en France par Napoléon III, existe toujours aux Etats-Unis.

C'est ainsi que, dans l'Illinois, Miss Hiron, institutrice à Chicago, a pu faire coffrer un de ses anciens locataires, le forgeron Martin Kuehn.

Kuehn, sans ressources et sans travail, n'avait pas pu payer ses dettes. Son ancienne propriétaire ne voulut rien entendre et poursuivit le malheureux à boulets rouges, après avoir fait vendre tout ce qu'il possédait.

Elle le traîna devant les tribunaux et parvint à le faire mettre en prison, où il devra rester tant que durera son bon plaisir.

Martin Kuehn ne se plaint pas de son sort, car le vieux chômeur a, du moins, son gîte et sa pitance assurés.

La créancière obstinée est, en effet, obligée de payer pour lui une pension quotidienne qui s'élève à cinquante cents, soit, au cours, du change à près de huit francs.

Tout autre est le cas de Miss Margaret Caro, une charmante jeune fille qui, le visage éclairé d'un bon sourire, est allée trouver le juge Glover et lui a fait cette étrange requête :

— Je suis orpheline, lui dit-elle, et je

viens d'atteindre ma dix-septième année. Depuis plusieurs mois déjà, un homme qui a presque la cinquantaine me poursuit de ses assiduités. Ce vieux galatin m'a tellement obsédée que, de guerre lasse, j'ai fini par accepter de devenir sa femme.

« Les bans sont publiés et la date du mariage est fixée pour dans quinze jours.

« Si c'était un effet de votre bonté, Votre Honneur, vous me feriez passer, pour dettes, trois semaines en prison. Le jour des noces arriverait pendant ce temps et mon fiancé, ne sachant où je suis, renoncerait à cette union.

Ce fut au tour du bon juge de rire aux éclats :

— Miss Caro, lui dit-il, c'est bien la première fois, de toute ma carrière de magistrat, qu'on me fait pareille demande. Mais vous êtes coupable ; je vous fais donc arrêter pour trois semaines.

Et se tournant vers un policeman :

— Vous recommanderez aux gardiens de la traiter avec égard.

Et à Pueblo, dans le Colorado, Margaret Caro a passé trois semaines tranquilles, juste le temps de laisser le fiancé réfléchir à la fragilité du cœur des femmes.

R. N.

LA PAÏVA

fut-elle une espionne?



Elle se nommait Thérèse Lachmann et était née en 1819, à Moscou.

LES Français ont l'habitude d'appliquer à leur façon la parole évangélique ; ils pardonnent facilement à celles qui ont beaucoup aimé, ils s'attendent en évoquant le souvenir des courtisanes célèbres, et, transformées par le temps, auréolées par la littérature, ces héroïnes deviennent à leurs yeux d'émouvantes victimes. N'en est-il pas ainsi pour Marion Delorme, pour l'imaginaire Manon, pour la Dame aux Camélias, et combien d'autres encore ? Une seule n'a pas trouvé grâce devant la postérité. C'est la Païva. Que lui reproche-t-on en somme ? D'avoir eu une origine étrangère, d'avoir collectionné les amants, d'avoir aimé plus qu'eux l'argent, les bijoux, les titres, les honneurs, d'avoir mené les hommes par le bout du nez, d'avoir fini sa vie dans la peau d'une princesse et d'une châtelaine austère ? Que non pas ! Tant d'autres, avant et après elle, ont fait la même chose ! On ne leur en garde pas rancune. Mais, autour de la Païva, flotte une atmosphère de machinations troubles et, pour tout dire, d'espionnage. Cela suffit, n'est-il pas vrai ? pour que notre indulgence souriante et frivole lui soit refusée.

Elle se nommait Thérèse Lachmann et était née, en 1819, à Moscou. Son père, d'origine prussienne, était un très modeste marchand de draps et il faut croire que les draps devaient jouer un grand rôle, tout au moins dans la jeunesse de notre personnage, puisqu'à dix-sept ans elle épousa un tailleur. Oh ! très modeste, lui aussi. Il se nommait Villoing. C'était un Français établi à Moscou.

Mariage sans histoire, bientôt suivi de la naissance d'un enfant. Thérèse, cependant, n'avait ni la fibre conjugale — ce qui peut s'excuser — ni la fibre maternelle, ce qui est plus choquant. Elle était coquette. Elle se regardait souvent dans un miroir pour admirer ses cheveux fauves, son nez un peu busqué, ses yeux tour à tour impérieux ou caressants, pour admirer aussi son corps impeccable de modèle. Un beau jour, elle abandonna mari et enfant pour vivre sa vie et, filant avec les économies du ménage, gagna la France, terre promise des femmes ambitieuses.

A Paris, son sort fut celui de nombreuses débutantes. Avec des hauts et des bas, elle s'essaya à la galanterie, et c'est à cette époque que se place l'anecdote bien connue qui n'est sans doute qu'une légende : un soir d'hiver, Thérèse tomba évanouie de faim et de froid dans les Champs-Élysées. Quand elle reprit connaissance, elle examina attentivement l'endroit de sa chute, alors presque désert et vide.

« C'est ici, se jura-t-elle à elle-même, que, plus tard, je me ferai construire un palais ! »

Peu après, le fameux pianiste Herz s'amouracha de cette belle rousse au teint éblouissant. Elle ne l'aimait pas (car, au vrai, je crois qu'elle n'aima personne) ; elle sut pourtant feindre si bien l'amour que l'artiste n'hésita pas à l'installer chez lui, à l'emmener dans ses tournées, à la présenter à Paris comme sa femme. Pour la première fois, la fille du petit marchand de draps eut un salon où fréquentaient des musiciens, des écrivains, des journalistes. Presque la gloire !

Thérèse alors était-elle fidèle à son amant ? Même pas. Tandis que ce dernier faisait, seul, une longue tournée en Amérique, elle mena à Paris une vie si scandaleuse que la famille de Herz intervint. Bon gré, mal gré, elle dut reprendre son existence d'aventures. A Londres d'abord, où elle ruina quelques vieux lords ; puis à Paris de nouveau, où elle continua ses exploits, elle fut une femme à la mode, une « lionne », mais qui, contrairement à beaucoup d'autres, savait compter, entasser, économiser. Elle devint très riche. Place Saint-Georges, elle rouvrit son salon. Les journaux mondains — ou plutôt demi-mondains — s'occupaient d'elle, de ses adorateurs sans nombre, de ses familiers, de ses dépenses tapageuses, de son luxe. Il semblait qu'elle n'eût plus rien à souhaiter.

vivait d'expédients, n'avait pas trop bonne réputation, mais quel beau nom il avait ! Il s'appelait George-Albino Franès, marquis de Païva y Araujo.

Le mariage fut réglé comme une affaire. La fille du petit marchand de draps devint officiellement la marquise de Païva. Et, malgré les échelons qu'elle gravit encore, par la suite, c'est sous ce nom qu'elle devait rester célèbre.

La Païva, femme mariée et marquise, continua — vous vous en doutez bien ! — son existence de galanterie fructueuse. Une anecdote, authentique celle-là, situera mieux que tout cette courtisane.

Un élégant Parisien, qui fréquentait dans son salon, était tombé follement amoureux de Thérèse et ne cessait de la supplier d'être à lui. Mais elle, sachant qu'il n'était pas riche, le rabrouait. Un jour, excédée par ses prières, elle lui dit :

— Que voulez-vous que je fasse d'un soupirent pauvre comme vous ?

— Je suis pauvre en effet, répondit l'autre. Mais rien que pour vous posséder une seule fois, je puis vous donner dix mille francs.

— Dix mille francs ! Ce n'est rien pour moi. Mais, tenez ! j'ai pitié de vous, voici ce que nous allons faire : venez demain, avec vos dix billets ; nous les alignerons sur le marbre, devant la cheminée ; je mettrai le feu au premier et, tout le temps que les dix billets mettront à brûler, je serai à vous.

La condition fut acceptée. Le lendemain, l'amoureux un peu fou trouva Thérèse l'at-

tendant dans le plus suggestif des déshabillés. Il sortit de sa poche les dix mille francs. Thérèse les compta et, comme elle l'avait dit, les aligna devant les bûches sautant dans la cheminée. Le premier billet fut allumé... Cinq minutes plus tard, l'heureux — et rapide — amant retrouvait tout son aplomb pour dire en ricanant :

— Je vous remercie d'autant plus que cela ne m'a rien coûté.

— Comment ! fit Thérèse éberluée. Et vos dix billets ?

— Ils étaient faux.

Folle de fureur d'avoir été mystifiée, elle se précipita, les ongles en avant, sur celui qui avait parlé trop vite. Il dut appeler à l'aide pour n'avoir pas les yeux crevés et le visage déchiré.

Païva, le mari, n'était pas gênant. Sa femme l'avait chassé de chez elle. Il vivait des subsides qu'elle lui versait. Thérèse cependant rêvait déjà d'un titre plus beau que celui de marquise. En 1856, en effet, elle avait fait la connaissance d'un grand sei-

gneur prussien, le comte — plus tard prince Henckel de Donnersmark, — auquel, après tant d'autres, elle avait tourné la tête. Henckel, propriétaire de mines en Silésie, était fabuleusement riche. Il mit ses millions dans les petites mains avides de la Païva. C'est avec cet argent qu'elle fit bâtir, aux Champs-Élysées, le fameux hôtel qui était sa revanche sur sa jeunesse misérable, l'horrible hôtel que nous pouvons voir encore aujourd'hui, peu après le Rond-Point, à gauche en montant vers l'Etoile. Elle acheta aussi le domaine princier de Pontchartrain. Ici comme là, elle vécut en princesse. Les hommes politiques, les représentants des plus nobles familles, aussi bien que les artistes, n'hésitèrent plus à venir s'asseoir à sa table.

C'est de cette période de sa vie que date probablement le rôle louche joué par la Païva. Compagne d'un officier prussien installé en France, elle a dû lui rapporter tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle entendait. Et Dieu sait que ces naïfs de Français ne se gênaient pas devant Thérèse ! Que ce fût des familiers des Tuileries, des députés, des ministres, de hauts fonctionnaires, ils parlaient à cœur ouvert. Précieuses renseignements ! Henckel les transmettait aussitôt à son ami Bismarck, qui devait en faire son profit.

Vint la guerre de 1870. Tandis que Thérèse se réfugiait à Pontchartrain, Henckel rejoignait son régiment, revenait en France, casque en tête, en ennemi. Et, Paris ayant capitulé, il ne trouvait rien de mieux que de se réinstaller dans son hôtel des Champs-Élysées. Quand l'armée allemande défila le long de l'avenue, toutes les fenêtres étaient fermées. Seule, la maison de la Païva était brillamment illuminée.

Le peuple de Paris — il était bien temps ! — commença de grogner contre la courtisane. Quand elle reparut en public, dans les mois qui suivirent, on la siffla. Cette réprobation tardive faillit même provoquer un incident diplomatique.

Entre temps, en effet, le marquis de Païva s'était tué d'un coup de pistolet. Et Thérèse, pour la troisième fois, s'était mariée. De marquise de Païva y Araujo, elle était devenue légitimement, le 28 octobre 1871 la princesse de Donnersmark-Beuthen-Tharnowitz-Naudeck. Siffler la femme d'un prince prussien ! L'ambassade allemande réclama des excuses. Ce fut M. Thiers lui-même, chef du pouvoir exécutif, qui dut les faire en invitant à déjeuner à l'Élysée le couple, maintenant officiel.

Est-ce un triomphe tout à fait complet pour l'ambitieuse ? Non. D'abord, elle souffrit de la pire des calamités pour une femme comme elle ; elle vieillit. En vain lutte-t-elle avec les teintures et les fards, en vain est-elle caparaçonnée de bijoux comme une chaise, elle devine la critique, la moquerie qui l'entourent.

— Pourquoi notre hôtesse est-elle si triste ? demanda un jour, à un familier du fastueux hôtel, un nouveau venu dans la maison.

Et l'autre de répondre à mi-voix : — Parce qu'elle pense à son acte de naissance !

Et puis, malgré qu'elle se mit en frais pour attirer dans son salon toutes les per-

(Suite page 15). ROGER RÉGIS.

Henckel était revenu en France en ennemi.

Il lui manquait pourtant quelque chose : elle voulait la considération.

Jusqu'alors, elle n'avait été qu'une femme entretenue. Son ambition était de devenir une femme mariée, légitimement mariée, et non pas avec un petit tailleur comme celui qu'elle avait abandonné en Russie, mais avec un Parisien à la mode, porteur d'un titre authentique.

A cette époque, précisément — c'était dans les premières années du Second Empire — Thérèse avait appris la mort, à Moscou, du pauvre Villoing. Libre de convoler à nouveau, elle jeta ses vœux sur un gentilhomme portugais de brillante mine et qui s'était fait un renom dans tous les milieux parisiens où l'on s'amuse. Il était pauvre

Quand l'armée allemande défila le long de l'avenue des Champs-Élysées...





La rue Tranchée à Verviers.



La vitrine d'un « tabac » d'amour.

On demande une serveuse élégante.

C'EST une variante de l'annonce classique : On demande une danseuse, chère aux trafiquants de Buenos-Aires.

La « serveuse élégante » est le type le plus caractéristique de la prostituée belge. Elle opère dans les tavernes, les bars, les cafés. Non pas à la façon de nos filles de joie montmartroises qui, attablées dans les brasseries de la place Pigalle, aguichent les messieurs seuls. La « serveuse élégante » fait partie du personnel. Elle est nourrie et logée. Son rôle consiste à pousser à la consommation et à se montrer peu farouche avec le client, si peu farouche qu'elle n'hésitera pas à « monter » avec lui, s'il le désire, dans une des chambres de l'établissement.

Elle « travaille » également dans les débits de tabac. Ce ne sont pas, comme on pourrait croire, des magasins où l'on vend uniquement tabacs et cigarettes. C'est mieux ou, plutôt, c'est pis... Derrière le comptoir se tient la « serveuse élégante », abondamment fardée, généreusement décolletée. Si vous lui achetez un paquet de cigarettes, elle vous invitera gentiment à en griller une avec elle dans l'arrière-boutique... Et la fumée bleue de l'Abdullah ou de la Davros ne sera qu'un prélude à des voluptés honnêtement tarifées.

Ces « tabacs d'amour » sont nombreux

à Bruxelles dans les parages des gares du Nord et du Midi, rue Haute et rue des Plantes. Mais c'est surtout à Anvers qu'ils pullulent, de même que les tavernes et les cafés de femmes.

Des milliers de « serveuses élégantes » trafiquent ainsi dans toute la Belgique.

Naturellement, la discrétion imposée à tout enquêteur nous oblige à travestir les adresses de ces maisons accueillantes, à changer les noms des propriétaires et des charmantes employées. Mais, à part ces détails, tout est rigoureusement exact dans ce petit tableau de la noce au pays de la « Gueuse lambic ».

La perle des serveuses.

Certaines de ces serveuses sont célèbres, telle Antonine G... qui entôla, pendant la guerre un officier supérieur allemand attaché au G. Q. G. de Spa. Elle lui subtilisa 125 000 marks, tandis que l'imprudent dormait à ses côtés.

Au réveil, il constata le vol et réclama l'argent. Mais Antonine l'avait mis en sûreté. Fou furieux, l'officier tira sur elle à bout portant. Le projectile — une balle dum-dum — traversa le cou, les deux poumons, contourna le cœur et se logea dans le bras gauche où il éclata.

La jeune femme avait la vie dure. Elle en réchappa et, après la guerre, fit fructifier son magot. Elle possède aujourd'hui une jolie fortune.

Mais elle n'a pas abandonné la galanterie et dirige encore actuellement deux tavernes discrètes, aux abords de la gare du Midi. On la nomme la « perle des serveuses ». Les hommes du milieu, à Bruxelles, affirment qu'elle est au mieux avec les inspecteurs de la Sûreté...

Le cabaret de la mère P...

Une autre « serveuse élégante » célèbre fut la mère P.... Elle était « serveuse » à Anvers quand la guerre éclata. Elle avait été auparavant pensionnaire de maison close (1). Lorsque les Allemands occupèrent la ville, elle venait tout juste, avec ses économies, d'acheter un petit bar. Elle comprit qu'en attirant chez elle Messieurs les officiers teutons elle pourrait gagner beaucoup d'argent. Effectivement, elle en gagna beaucoup.

Peu de temps après l'armistice, elle prit pour amant un repris de justice, spécialiste du vol à main armée. Son café devint alors, très rapidement, un véritable repaire de bandits, souteneurs, voleurs, trafiquants, carambouilleurs, etc... Ce fut un des principaux « fourgues » d'Anvers, où s'entassaient des marchandises de toutes sortes, revendues dans les régions éloignées par l'amant de la patronne et ses acolytes.

Aviez-vous besoin d'une montre, d'un diamant dans les prix doux, de quelques grammes de coco ? Vous étiez sûr de trou-

(1) Ces établissements hospitaliers ont été supprimés depuis lors, en Belgique.

Un des cafés de M^{me} M...

ver ce qu'il vous fallait au cabaret de la mère P....

Et, lorsqu'elle mourut, en 1932, elle laissa en banque, pour son bien-aimé, la coquette fortune de trois millions.

Ces deux exemples prouvent que le métier de « serveuse élégante » peut rapporter gros à qui sait s'y prendre et surtout à qui sait en sortir. Mais toutes les serveuses ne réussissent pas aussi brillamment.

L'agence M...

En France et dans tous les autres pays, le recrutement et le placement des filles cloîtrées se font clandestinement. En Belgique, du moins en ce qui concerne la catégorie des « serveuses élégantes », il en est tout autrement. Le trafic a lieu au grand jour ou à peu près.

Certaines patronnes n'hésitent pas à afficher sur la porte

à Verviers. Plusieurs rues sont remplies de petits estaminets et de tabacs où la patronne offre aux clients les charmes de deux ou trois jolies filles « planquées » dans l'arrière-boutique.

La mère M... fournit également les « planques » de Verviers et d'ailleurs. Car, loin de compliquer son industrie, les interdictions régionales lui permettent au contraire de caser sans danger les femmes dont les papiers ne sont pas en règle, ou même qui n'ont pas de papiers du tout. En effet, il serait difficile de placer ces dernières dans des établissements tolérés par la police, qui les surveille étroitement et vérifie fréquemment l'état-civil du personnel. Tandis que, dans les « planques », où tout est clandestin et où les filles en règle ne veulent pas aller, il est aisé d'abriter et de cacher les indésirables.

Cela permet à la bonne dame d'y expédier sans risque les étrangères expulsées ou interdites de séjour. C'est ainsi qu'une

Française expulsée de Belgique put, sous les surnoms successifs de Jojo, Loulou, Renée, « travailler » pendant plusieurs

années dans les planques de Verviers par l'intermédiaire de l'agence.

Une Polonaise recherchée pour vol fut également casée dans les « planques » et put échapper à la police.

Lorsque les candidates à la « planque » se trouvent en rupture d'engagement et séjournent à Bruxelles, la directrice du bureau de placement n'hésite pas à les cacher dans son propre appartement.

Une expérience.

J'ai voulu enquêter moi-même sur les agissements de cette « placeuse » patentée. Mais j'ai dû, pour y parvenir, m'adjoindre une collaboratrice benévole. Une jeune dame de mes amies, française, mariée à un honorable commerçant bruxellois, accepta — avec, bien entendu, l'assentiment de son époux — de m'aider dans mes investigations.

Je me hâte de préciser que cette dame, mère de famille, riche, mondaine, est la plus honnête des femmes. Elle n'a jamais fréquenté le milieu et ne peut pas être prise, physiquement, pour ce qu'elle n'est pas. C'est une jolie brune de trente ans, mince et élégante. Si elle a consenti à jouer, dans mon reportage, le rôle d'une « demoiselle » à caser, c'est uniquement pour me rendre service et je l'en remercie ici infiniment. Elle m'a avoué, d'ailleurs, que l'aventure l'avait fort amusée.

Il s'agissait de mettre la mère M... à l'épreuve en se présentant à elle comme une candidate à la « planque ». Je fis la leçon à mon aimable collaboratrice :

— Écoutez-moi bien, madame. Vous êtes, pour aujourd'hui, une Française seule à Bruxelles, sans papiers d'identité et sans argent ou presque. Vous avez été amenée en Belgique par un ami, qui vous a

de leur maison : une pancarte ainsi rédigée : On demande serveuse élégante.

D'autres tenancières recrutent leur personnel par la voie des petites annonces. Mais c'est principalement par l'intermédiaire de deux agences que sont placées les « serveuses » : l'agence M... et l'agence O..., qui se partagent le marché des filles à caser.

Notez bien que ces deux officines ne sont pas clandestines. Si vous passez devant la maison du vieux O..., vous verrez une plaque de marbre portant cette inscription : « Agence O... » et la boutique de la mère M... est signalée par une grande enseigne sur laquelle est écrit en grosses lettres : « Agence de placement pour ville et province ».

Une patronne de province ou de Bruxelles a-t-elle besoin de personnel ? Elle téléphone à M^{me} M... :

— Allo ! il me faudrait une « serveuse », le plus tôt possible, belle fille, bien à la page, sachant boire beaucoup sans se griser et ayant du bagout.

— Entendu, j'ai l'article désiré. Je vais vous l'expédier immédiatement.

En moins de vingt-quatre heures, la « serveuse élégante » rejoindra son nouveau poste. Et M^{me} M... recevra, à titre de rémunération, un billet de cent francs, que la serveuse devra d'ailleurs rembourser à la patronne sur ses recettes de la première semaine.

Naturellement, la dame M... connaît son métier à fond. De plus, elle est très psychologue. Quand une fille s'inscrit chez elle, un simple coup d'œil permet à la proxénète de classer la candidate dans la catégorie convenable. Elle sait très bien, par exemple, qu'elle ne doit pas envoyer une jolie femme, mince, élégante, distinguée, dans un bistrot crasseux du port d'Anvers. Non, elle l'enverra à Gand où il y a des boîtes luxueuses, ou à Namur où les tavernes sont fréquentées par de riches nocurs. Et, si une grosse fille, bien en chair, mais vulgaire, se présente, elle la dirigera sans hésiter sur Mouscron, Menin, Charleroi ou les bas-fonds d'Anvers où la clientèle est moins difficile.

Les « planques ».

Mais les « serveuses élégantes » ne sont pas tolérées dans toute la Belgique. Certaines municipalités ont interdit le trafic sur leur territoire. Verviers, notamment, est une de ces villes fermées aux « serveuses ».

Naturellement, ces mesures draconiennes n'empêchent pas les filles d'y exercer néanmoins leur petit commerce. Elles y « travaillent » clandestinement, cachées dans la cuisine ou dans l'arrière-boutique de l'établissement, café, taverne ou débit de tabac, qui les emploie. Elles ne se montrent pas dans la salle publique et tout est dit. Les prescriptions locales sont ainsi respectées.

Ces boîtes clandestines sont appelées « planques » dans le vocabulaire professionnel.

Les « planques » sont nombreuses



âchement et brusquement abandonnée, vous laissant seule dans un hôtel de Mouscron dont il n'avait pas même payé la note. Vous êtes venue en Belgique en automobile.

— Pourquoi pas en chemin de fer ?
— Parce qu'en chemin de fer on vérifie les passeports à la frontière. En automobile, il suffit de montrer les tryptiques. Les passeports, généralement, ne sont pas demandés. Ceci expliquera pourquoi vous avez pu passer sans papiers.

— Je comprends.
— Après le lâche abandon de votre ami, vous vous êtes trouvée sans ressources, désemparée. Pour régler votre note d'hôtel, vous avez travaillé pendant quelques jours comme serveuse à Mouscron. Puis, vous êtes venue à Bruxelles, pensant que, dans une grande ville, vous pourriez mieux vous débrouiller. Un Belge, dans un café, vous a conseillé d'aller voir M^{me} M... et vous a donné son adresse. Alors, vous venez lui demander si elle peut vous aider. Vous sentez-vous capable de jouer votre rôle ?

— Certainement, mais laissez-moi vous dire que vous avez beaucoup d'imagination. Quelques instants plus tard, je déposai la jeune dame, qui avait pris la précaution de retirer son alliance et ses bijoux, à proximité de l'agence M...
— Je vous attends dans la voiture, madame.

Des milliers de serveuses élégantes traquent dans toute la Belgique.

Le touriste ne doit pas être enclin à supposer que tous les cafés champêtres sont des maisons de prostitution.

— Dites-moi, murmura-t-elle, si, dans une heure, je ne suis pas revenue, venez à mon secours, ne me laissez pas séquestrer.

— Ne craignez rien, madame, on ne vous séquestrera pas.

Elle reparut une demi-heure plus tard, alors que je commençais à m'inquiéter de son absence prolongée. Elle éclata de rire :

— L'affaire est en bonne voie, s'écria-t-elle ; je vais probablement être « expédiée » à Namur.

— La mère M... n'a pas flairé la supercherie ?

— Pas le moins du monde.

Mais je passe la parole à mon excellente collaboratrice d'un jour...

Pourparlers.

— L'agence est une boutique au rez-de-chaussée. On y accède par un petit couloir. Une grosse dame d'une cinquantaine d'années, type de la concierge classique, vêtue de noir avec un tablier blanc, se tenait sur le seuil.

— Madame M... ? demandai-je.

— C'est moi-même, répondit-elle avec empressement. Donnez-vous donc la peine d'entrer, mademoiselle.

— Elle me fit passer dans un petit bureau meublé sommairement et m'offrit un siège :

— Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle ?

— Je lui fis le récit convenu. Tout en m'écoutant, elle m'observait des pieds à la tête :

— Ainsi, dit-elle quand j'eus terminé, votre ami vous a plaquée salement. C'est bien ça, les hommes. Il ne faut jamais compter sur eux, voyez-vous, mon enfant. C'était un Français ?

— Non, répondis-je, il était Anglais.

— Ça ne m'étonne pas. Alors, vous avez travaillé à Mouscron ? Je comprends que vous ne soyez pas restée dans l'établissement que vous nommez. Vous aviez affaire à des brutes, là-bas. Des contrebandiers du tabac, très probablement. Ça n'est pas votre genre. Vous faites trop distinguée. Ce qu'il vous faut, à vous, c'est une boîte chic. Dommage que vous ne soyez pas venue hier, j'aurais eu quelque chose à Gand. Seulement, l'ennui, c'est que vous n'avez pas de papiers. Enfin, on peut s'arranger. Vous travaillerez cachée, voilà tout.

— La chose est possible ?

— Tout est possible avec moi, mon petit. Naturellement, c'est une place de « serveuse élégante » que vous désirez ? Vous savez bien ce que c'est, n'est-ce pas ?

— Mais oui, madame, bien sûr.

— Quel âge avez-vous ?

— Trente ans.

— Vous ne les paraissez pas. C'est l'essentiel...

— Sans cesser de me dévisager, elle se prit à réfléchir. Puis, elle se frappa le front :

— Au fait, j'y pense, j'aurais peut-être quelque chose pour vous du côté de Namur. Oh ! ce serait parfait, là ! Tout à fait votre genre. Mais il faut que je me renseigne d'abord à cause de votre manque de papiers. J'espère qu'on pourra vous « planquer » là-bas. Téléphonez-moi demain après-midi, je vous donnerai la réponse. En tout cas, ne vous tourmentez pas. De toutes façons, je vous caserai. Une belle fille comme vous ne doit pas chômer longtemps... Ma collaboratrice sourit :

— Vous voyez, cher monsieur, je n'ai pas perdu mon temps.

— Non, je vous félicite. Demain, si vous voulez bien, nous téléphonerons ensemble à cette vieille coquine.

Le lendemain, nous l'appelâmes d'un café. J'avais un écouteur à l'oreille.

— Allo, madame M... ? Ici, la personne que vous avez vue hier. Avez-vous des nouvelles au sujet de Namur ?

— Oui, ma petite, l'affaire est dans le sac. Vous êtes engagée. Il faudrait que vous partiez ce soir. Passez tout de suite à mon bureau, je vous donnerai les indications nécessaires.

Nous raccrochâmes. La jeune dame me regarda en riant :

— Eh bien ! ça, au moins, c'est expéditif. Dois-je aller chercher les indications nécessaires ?

— Si cela ne vous ennuie pas trop, madame...

— Bien au contraire, cela m'amuse follement.

Une heure plus tard, ma dévouée collaboratrice sortait du bureau de placement.

— Je « pars » pour Namur ce soir, à 6 h. 44, me dit-elle.

— Bigre, ça ne traîne pas. Vous avez vu la vieille ?

— Oui. Elle s'est entendue téléphoniquement avec la tenancière d'une taverne qui se trouve au bord de la



Meuse, près de Namur. J'ai dégotté une bonne place. Il paraît que c'est la meilleure boîte de Belgique. La clientèle est riche. Et, voyez ma veine, je ne serai pas surchargée de « travail ». La patronne, désire surtout qu'on pousse à la consommation et il n'est pas nécessaire de « monter » trop souvent avec les clients.

— Vous vous y plairez, m'a dit la mère M..., ce sera autrement agréable qu'à Mouscron.

— Et pour mes papiers ?

— Aucune importance. La police vient rarement dans cette boîte. Et, si, par malheur, elle y venait, vous ne seriez pas inquiétée outre mesure. La patronne est bien avec les flics. Ils vous diraient seulement que vous ne pouvez plus continuer à travailler et vous prieraient de quitter Namur, mais vous ne seriez ni refoulée, ni expulsée. Alors, vous reviendriez à Bruxelles et je m'occuperais de vous à nouveau. Vous gagnerez là-bas une moyenne de 1 500 à 1 800 francs par mois. Ce qui est beau, savez-vous, par ces temps de crise.

— Et... combien vous dois-je, madame ?

— Je ne fais jamais payer d'avance. Quand vous aurez gagné un peu d'argent vous remettrez 40 francs à votre patronne qui me les fera parvenir à titre d'acompte. Quelques jours plus tard, vous donnerez encore 60 francs et ce sera tout. Je ne suis pas bien exigeante.

— Quand dois-je partir ?

— Ce soir, on vous attend. Vous prendrez alors le train à la gare du Luxembourg à 13 h. 44 pour Namur. Une fois dans cette ville, vous irez par le tram jusqu'à la station de X... L'établissement est tout à côté...

Inutile de dire que nous arrê tâmes là cette plaisanterie et que la jeune dame se garda bien de prendre le train de 18 h. 44. Mais, quelques jours plus tard, j'eus la curiosité de pousser jusqu'à Namur et de visiter la taverne, au bord de la Meuse. C'est un charmant établissement, blotti dans un nid de verdure, au fond d'un jardin fleuri. Des plantes grimpantes couvrent les murs. C'est frais, coquet, pimpant, discret. Une lanterne rouge signale la maison aux nocturnes en vadrouille. Devant la porte stationnaient plusieurs automobiles de grandes marques...

M^{me} M... ne s'était pas moquée de mon aimable collaboratrice. Elle l'avait casée dans un établissement de tout premier ordre.

Mais j'imagine les nombreux coups de téléphone qui ont dû être échangés entre la placeuse et la patronne au sujet de cette singulière « servante élégante », démunie de papiers d'identité, disparue mystérieusement entre Bruxelles et Namur...

Ces lignes, si elles tombent sous les yeux des deux commères, les rassureront. A moins, peut-être, qu'elles ne les inquiètent davantage...

Le vieux O...

Une seconde expérience avait été tentée, dans la même journée, à l'agence O..., qui est la seule rivale de l'agence M... Toujours avec le concours de la même collaboratrice.

Le vieux O..., qui fait le métier de placeur depuis trente-quatre ans, n'était pas à son bureau. Et mon intrépide amie, déçue, allait me rejoindre un peu plus loin, quand un monsieur âgé, attablé à la terrasse d'un bistrot voisin, la saisit par un bras au passage et lui dit familièrement :

— Je parie que tu cherches le vieux O..., toi ? Je t'ai vue sortir de chez moi.

— Vous êtes M. O... ?

— Oui, assieds-toi là et causons. Tu

Le vieux O... assis à la terrasse d'un bistrot, à deux pas de son agence de placement.

peux parler sans gêne devant madame. C'est une de mes vieilles clientes. Elle a trois maisons à Anvers. Elle est venue en remonte, précisément.

Une dame d'un certain âge, couverte de bijoux, était en effet assise à sa table.

Nullement effarouchée, ma collaboratrice prit place auprès de ce couple étrange. Et ce n'est pas sans étonnement que, posté non loin de là, j'assistai à cette scène inattendue.

Naturellement, ma jeune amie fit au vieillard le même récit qu'à la mère M... A quoi bon modifier un scénario si bien monté ?

— On m'avait conseillé, ajouta-t-elle, de m'adresser à une certaine dame M..., mais j'ai préféré vous voir d'abord.

Le vieillard haussa les épaules et grogna :

— Laisse tomber cette vieille dinde. Tu seras mieux servie chez moi...

A ce moment, la dame d'Anvers, qui considérait la jeune femme avec le plus vif intérêt, poussa le vieillard du coude et s'écria d'une voix douce :

— Si vous voulez, mademoiselle, je vous emmène chez moi, demain, à Anvers. J'ai justement besoin de quelqu'un pour remplacer une serveuse que je veux balancer. Elle ne lève pas assez bien le coude et, de plus, monte la tête à toutes les autres.

(Suite page 15.)

ROGER SALARDENNE.

Dans le silence et l'ombre d'un monastère un personnage est étrangement assassiné.

Le lundi 12 février 1928, M^{me} Jardin, concierge, 8, rue de Varenne, s'étonna de ne pas avoir vu depuis deux jours son locataire, M. Félix de la Tajiada de Pérédès. Elle alla confier son souci à M. Éguino, sacristain de l'église diocésaine des étrangers, 33, rue de Sèvres.

C'est, du moins, ce qu'elle conta plus tard aux autorités de la police et de la justice. Pourquoi n'était-elle pas allée sonner elle-même à la porte de son locataire ? Pourquoi était-elle allée interroger sur ce qui se passait chez elle un sacristain qui se trouvait alors dans un autre immeuble ? Et pourquoi cet humble sacristain était-il l'ami d'un gentilhomme espagnol de haute lignée ?

Ce sont là des questions qu'il appartenait à la police et à la justice de poser à M^{me} Jardin et de se poser à elle-même. Elle n'y faillit point. Mais elle n'en obtint jamais de réponse raisonnable.

Bref, M. Éguino, au dire de M^{me} Jardin, sortit précipitamment de son logis situé 2, rue de la Planchette, à quelques pas de là, et arriva rue de Varenne. Il entra avec la concierge dans l'appartement de M. de Pérédès, dont il avait précisément la clef (et pourquoi, encore, l'avait-il ?).

M. de Pérédès était assis dans son cabinet de travail, devant son bureau.

Il avait le crâne broyé. Des débris de cervelle jonchaient le parquet. Des billets de banque épars et des louis d'or couvraient le bureau et s'échappaient des tiroirs.

M. Félix de la Tajiada de Pérédès avait été assassiné.

C'était un crime étrange. Mais il y avait quelque chose de plus étrange encore que le crime. C'était la situation, la personne, le caractère et la fonction de la victime.

L'immeuble sis au n° 8 de la rue de Varenne où habitait M. de Pérédès, était réservé à des moines espagnols.

Le logement de M. de Pérédès consistait en une étroite entrée au fond du corridor au rez-de-chaussée. En face, le bureau où la victime avait été découverte. À gauche, la cuisine. Dans un angle de la cuisine un escalier étroit en colimaçon qui conduisait directement dans la chambre à coucher de M. de Pérédès.

Celui-ci fut qualifié, par les témoins, dès le début de l'information, de comptable des missions diocésaines. Fonction qu'on pouvait s'étonner de voir confier à une personne laïque, les religieux ayant l'habitude

(1) Voir Police-Magazine, n° 285 à 287.

Rue de Varenne, n° 8, l'immeuble neuf qui, depuis 1931, a remplacé la maison du crime démolie peu après.



d'administrer eux-mêmes — et fort bien — leurs propriétés et leur fortune.

Il avait cinquante-huit ans et exerçait depuis vingt ans ces fonctions. Il logeait dans le couvent même. Toutefois, il entra chez lui par le vestibule que gardait la concierge, M^{me} Jardin. L'entrée du cloître était indépendante.

La concierge, ayant d'abord avisé Éguino, alla prévenir le commissaire de police du quartier. Celui-ci, M. Dublé, commença son enquête et procéda aux premières constatations. En même temps, il avisait ses chefs et le Parquet. Il se passa ce qui se passe pour tous les crimes de quelque importance : sur les lieux arrivèrent successivement les personnages qualifiés : MM. Lacambre, directeur de la police judiciaire, Béthuel, inspecteur principal, le commissaire Guillaume, M. Prouharam, alors procureur de la République et le docteur Paul, médecin-légiste.

Tout de suite, il parut s'avérer que l'affaire était des plus simples et que l'assassin allait être promptement arrêté.

La concierge et son mari l'avaient vu entrer chez M. de Pérédès le samedi soir, à l'heure où, sans nul doute, le crime avait été commis, puisque M. de Pérédès n'avait plus été revu depuis.

Ce personnage était un familier depuis un an de M. de Pérédès et ce paraissait être un singulier individu. On ne lui savait aucune occupation, ni même aucun domicile fixe. Il était toujours pauvrement vêtu. Il venait emprunter continuellement de l'argent à M. de Pérédès qui lui en remettait souvent et par sommes assez importantes.

On avait entendu, récemment encore, l'écho d'une discussion violente entre les deux hommes, du moins du côté de M. de Pérédès qui lui criait :

— Ce n'est pas vrai ! Vous n'avez pas travaillé !

Le vendredi, il était revenu. La concierge lui avait remis une enveloppe de la part de M. de Pérédès qui l'avait chargé soigneusement de cette commission. Le lendemain, le samedi, le jour du crime et à l'heure probable du crime, M^{me} Jardin avait vu, disait-elle, revenir le même individu. Contrairement à son habitude, il n'avait pas demandé en passant devant la loge si M. de Pérédès était chez lui. Il était allé directement à son bureau. M^{me} Jardin avait remarqué qu'il était vêtu d'un ample pardessus marron.

Elle l'avait vu ressortir. Elle avait même remarqué qu'il semblait se cacher, car il était sorti à reculons et il avait tourné la tête de côté en passant devant la vitre de la loge.

DES CRIMES M LIVRENT LE

On sut l'hôtel où ce personnage allait souvent coucher. Mais il n'y avait pas été vu depuis ce même samedi soir.

Le crime, déclarait la police, après avoir entendu la concierge et surtout le sacristain Éguino, l'ami de la victime, était facile à reconstituer. Le quémendeur habituel avait été voir son bienfaiteur et l'avait assassiné. Il voulait le dévaliser. Il avait sonné à la porte. M. de Pérédès avait à sa portée un bouton électrique placé sur son bureau et qui lui permettait d'ouvrir la porte sans quitter son fauteuil.

À peine entré, l'assassin s'était rué sur lui et l'avait assommé.

Toutefois on se demandait pourquoi il n'avait pas emporté les billets de banque qui jonchaient la table et qui étaient entassés par liasses dans les tiroirs entr'ouverts du bureau.

Le sacristain Éguino se rappelait le nom du personnage. C'était un certain Jules-Léon Simon.

On retrouva même une adresse de lui dans les papiers de la victime : 40, rue Fabert. Il avait quitté l'hôtel sis à cette adresse pour le boulevard Arago, d'où il était également parti.

Mais, tandis qu'on le cherchait activement, il se présenta lui-même tranquillement au cabinet de M. Barthélemy, commissaire à la police judiciaire.

— Me voici, dit-il simplement. Je suis accusé d'un crime. C'est ridicule. J'ai un alibi. Au reste, je n'ai pas vu M. de Pérédès samedi, dernier jour où il a été rencontré. Je suis venu le vendredi. Je n'ai pas de pardessus marron.

Jules-Léon Simon se présentait sous l'apparence d'un homme d'une quarantaine d'années, aux traits distingués, pauvrement vêtu, et s'exprimant dans un langage châtié.

— Comment connaissiez-vous M. de Pérédès ? lui demanda le commissaire.

— J'ai fait sa connaissance, l'an dernier, par mon frère, l'abbé Simon, qui appartient, en outre, à l'Ordre des Pères Jésuites.

— Pourquoi M. de Pérédès vous remettait-il de l'argent ?

Simon répondit évasivement :

— Il était très bon pour moi.

— Quel était votre emploi du temps à l'heure où M^{me} Jardin affirme vous avoir vu rue de Varenne ?

Simon expliqua qu'il avait quitté l'hôtel du boulevard Arago le samedi pour se rendre à City-Hôtel au coin du quai des Orfèvres et de la place Dauphine, qu'il y était arrivé vers 15 heures en compagnie d'un ami et qu'il était resté à l'hôtel avec cet ami jusqu'à 19 heures.

— Qu'avez-vous fait, à l'hôtel, pendant ce temps, en compagnie de cet ami ?

À cette question, Jules Simon se contenta de rougir pudiquement.

— Quel est cet ami ? demanda le commissaire.

— C'est un jeune ami, répondit de plus en plus pudiquement Jules Simon.

Questionné sur les raisons qui le faisaient changer d'hôtel presque chaque jour, il répondit :

— Je craignais d'être arrêté un jour. Je suis in-soumis. J'ai abandonné mon corps, le 22^e chasseurs à pied où j'étais auxiliaire pendant la guerre.

Il finit aussi par reconnaître qu'il avait été congédié de divers hôtels à cause de ses mœurs et en raison des amis de passage suspects qu'il y conduisait.

Il fut consigné à la disposition de la justice et fit preuve du calme le plus parfait.

..

L'enquête s'aiguilla discrètement sur une autre voie. On rechercha alors quelles pouvaient être les mœurs de M. de Pérédès. On s'étonna qu'il eût de singulières fréquentations.

Mais il fut nettement établi que les habitudes de M. de Pérédès étaient pures. S'il fréquentait un simple sacristain, celui-ci était insoupçonnable du point de vue de ses mœurs.

Restait Jules Simon. On admit que M. de Pérédès lui rendait service par pitié.

Toutefois, on s'étonna bien que, le connaissant depuis un an, il ne lui eût rien donné pendant huit mois et qu'il lui eût remis 10 000 francs au cours des autres derniers mois. Le plus curieux, c'est que le sacristain Éguino était parfaitement au courant de ces libéralités et de leur date, ainsi qu'un autre personnage, le Père X..., jésuite espagnol, qui ne savait pas, disait-il, un seul mot de français.

L'alibi donné par Jules Simon fut vérifié et fut confirmé par le patron de l'hôtel.

En outre, l'enquête fit retrouver dans les tiroirs de M. de Pérédès des sommes d'argent liquide très importantes. Et aussi des lettres de Jules Simon, lettres toujours très profondément respectueuses, extrêmement convenables et ressemblant à celles qu'un employé subalterne écrirait à un patron important.

On reconnut que M. de Pérédès remplissait un rôle éminent auprès des Pères Jésuites et de leur Ordre. Il y jouissait d'une haute considération, au demeurant parfaitement méritée. Le gentilhomme espagnol était tout à fait un homme du monde. Il fréquentait la haute société. Il fréquentait même chez des personnalités qui ne touchaient nullement au monde ecclésiastique.

L'alibi de Simon, les constatations faites dans les papiers de la victime avaient décidé la justice à ne pas retenir davantage l'édit Simon. Les scellés avaient été apposés sur des liasses de papiers dont le bureau était littéralement inondé.

Et Simon, sans son infraction militaire, allait être libéré.

C'est alors que le sacristain Éguino fit savoir qu'il avait une déclaration à faire.

Jusqu'à-là, il avait toujours répondu avec beaucoup de discrétion aux questions qui lui avaient été posées. Il révélait qu'il se trouvait, lui aussi, dans la loge de M^{me} Jardin le samedi du crime, qu'il avait vu entrer Jules Simon revêtu d'un pardessus marron et qu'il l'avait vu ressortir. Il l'avait parfaitement reconnu, bien qu'il n'eût pas vu son visage, ni à l'entrée ni à la sortie, mais il ne pouvait se tromper sur son allure.

La confrontation fut violente. Simon se défendit avec énergie. La concierge confirma le récit d'Éguino, qu'il n'avait jamais fait jusque-là.

On tenta de retrouver des témoins qui eussent vu le visiteur au pardessus marron. Une enquête démontra que Simon n'avait jamais eu de pardessus de cette couleur et ample. Il n'en possédait qu'un, qui était noir et étiqué.

Un chauffeur de taxi se rappela qu'il avait « chargé » le samedi du crime un homme grand et assez corpulent, comme l'était Simon. Cet homme portait

M. de Pérédès avait été assassiné.

MYSTÉRIEUX LEUR SECRET

ais in-
seurs
cong-
raison
et fit

autre
re les
ût de

des de
un
le du

érédes

nt de-
huit
cours
t que
nt de
e per-
savait

t con-

tiours
e très
imon,
s, ex-
qu'un
rtant.

n rôle
Ordre.
emeu-
agnol
entait
per-
sonde

ns les
e pas
nt été
était

nt être

qu'il

ucoup
é po-
a loge
entrer
qu'il
onnu,
ni à la
ure.

fendit
guino,
nt vu
émon-
cette
était

char-
assez
ortait

effectivement un pardessus marron et il s'était fait conduire à l'heure où la concierge affirmait avoir vu entrer Simon, 8, rue de Varenne.

Les renseignements pris sur ce chauffeur démontrèrent son honorabilité. Témoignage important. Il fut catégorique. Il avait bien vu son client. Celui-ci n'était pas Simon. Il ne lui ressemblait nullement. A part quoi, il était parfaitement d'accord avec la concierge et le sacristain quant à l'heure et à l'habillement du visiteur mystérieux.

Les hôtes du monastère furent également interrogés. Mais ils ne savaient rien. Le Supérieur, le Père Malpas, connaissait bien M. de Pérédes et avait pour lui, comme tous ceux qui le connaissaient, une grande estime. Il le rencontrait souvent au foyer des Missions catholiques étrangères, 42, rue de Grenelle, où il déjeunait fréquemment en compagnie de son ami Éguino qui y prenait régulièrement tous ses repas.

On continua bien à s'étonner que le sacristain prit ses repas avec les moines très distingués qui fréquentent le foyer et qu'il fût l'intime de M. de Pérédes.

On apprit ainsi que M. de Pérédes avait, en vérité, des fonctions considérables. Non point tant à cause de l'importance des sommes dont il avait le maniement qu'en raison des graves décisions dont il était le seul maître. C'est lui qui gérât la fortune de l'Ordre. Or cette fortune était immense. M. de Pérédes avait tous les pouvoirs. Il achetait, vendait, négociait les valeurs et avait la signature pour les comptes en banque les plus importants. Les magistrats s'apercevaient qu'il y avait dans le bureau, tous les jours, non pas 25 000, puis 40 000 francs, comme on l'avait dit, mais des centaines et des centaines de mille francs. Rien n'avait été volé, même parmi les sommes qui étaient placées dans les tiroirs ouverts du bureau.

Par acquit de conscience, on reconstitua la scène de l'entrée de Simon.

— C'est lui que j'ai vu, dit M^{me} Jardin.

— C'est bien lui! confirma Éguino.

— Avez-vous vu son visage? demandait le magistrat.

Les deux témoins restaient réticents devant cette question.

— Ce n'est pas lui, déclarait le chauffeur qui avait vu le visage de l'homme au pardessus marron.

Jules-Léon Simon fut mis hors de cause.

Le vol n'était pas le mobile du crime. On recherchait une autre cause. Vengeance?

Mais de qui?

On fit une découverte assez anodine en soi, mais qui pouvait paraître surprenante. Dans la cuisine, sur le rayon d'un placard, on trouva de la pâtisserie fraîche qui avait été achetée dans la journée du vendredi par M. de Pérédes. A qui la destinait-il? On chercha... Puis on abandonna cette recherche qui n'aboutit à rien.

Dans les tiroirs du bureau, on avait découvert des bons de la Défense Nationale qui appartenaient à de vieilles dames, M^{lles} Etchevarria, compatriotes de M. de Pérédes et très assidues auprès des Missions. Celles-ci chargeaient M. de Pérédes de s'occuper de leurs intérêts. Le paquet de titres était sur le bureau de M. de Pérédes au moment où l'on trouva son cadavre. Le tiroir qui les contenait était entr'ouvert. Sans doute avait-il cru que ces dames entraient chez lui quand il avait entendu sonner, car il devait justement leur remettre les intérêts de cette somme le jour même.

Rien n'avait été pris.

— Il est impossible, avaient dit la concierge et Éguino, que l'assassin soit entré sans que nous le voyions. Or, nous n'avons vu entrer que Simon...

— L'homme au pardessus marron que vous reconnaissez pour Simon?

— C'est cela.

Or, l'inspecteur Béthuel, en examinant la chambre de M. de Pérédes, au premier étage, découvrit, dissimulée par une tapisserie, une porte dérobée qui n'était pas fermée. On s'aperçut alors qu'elle donnait sur le corridor intérieur du monastère, près du grand escalier. Autre découverte troublante: cette porte s'ouvrait avec la même clef qui ouvrait la porte d'entrée de l'appartement de M. de Pérédes.

Il était donc possible de pénétrer chez le gentilhomme espagnol en passant par le monastère et sans être vu par la concierge.

Les magistrats pensèrent que le crime avait pu être commis ainsi. Le meurtrier aurait évité de passer devant la loge du portier. Il serait donc venu de l'intérieur du monastère.



Éguino, le sacristain de la chapelle.

En attendant, d'autres hypothèses, obscurément soupçonnées, on envisagea, par exemple, une vengeance. En tout cas un assassinat n'ayant pas pour cause un mobile véniel. Le meurtrier pouvait être entré par le monastère. Il se serait alors tapi dans la chambre du premier étage. De là, il aurait attendu M. de Pérédes. Et, quand celui-ci serait entré chez lui par la porte du bureau et se serait assis à son fauteuil, l'assassin serait arrivé par derrière et il l'aurait assailli.

Mais l'homme au pardessus marron?

Ce pouvait être un visiteur ordinaire. M. de Pérédes recevait beaucoup de monde. Soit! Mais pourquoi ne s'était-il pas fait connaître?

Ainsi, quelle que soit la supposition envisagée, elle ne pouvait se justifier.

Une autre constatation allait jeter un trouble nouveau dans l'esprit des enquêteurs.

M. Dublé et son secrétaire, M. Fillion, au lendemain même du crime et dès la déclaration de la concierge, avaient fait les premières constatations. M. Dublé avait remarqué que le robinet de la lampe à gaz qui éclairait le bureau était ouvert. (En effet, M. de Pérédes préférait la lumière du gaz à celle de l'électricité).

L'église diocésaine des étrangers rue de Sèvres.

Surpris par ce détail, il le fut plus encore en constatant que l'odeur du gaz était presque imperceptible dans la pièce. Il le fit remarquer à M. Fillion qui constata le même phénomène. Il est évident que le gaz, s'échappant depuis plus de vingt-quatre heures, aurait laissé une odeur plus forte.

Il fallait donc que quelqu'un fût entré dans la pièce après le crime et qu'il eût laissé le robinet ouvert.

D'ailleurs, le maniement de celui-ci qui était assez délicat nécessitait une certaine habitude, afin qu'il fût régulièrement fermé.

Donc, le robinet était resté ouvert depuis peu de temps. Quelqu'un était entré dans le bureau avant l'arrivée des magistrats et après le crime.

Or ni la concierge ni le sacristain Éguino n'avaient ouvert le gaz au moment où, en plein jour, d'ailleurs, ils avaient, selon leurs déclarations, découvert le crime.

Qui était entré peu de temps avant la police et longtemps après le meurtre? Quelqu'un que la concierge, de sa loge, n'avait pas vu. Quelqu'un qui était entré par la porte secrète en passant par le monastère.

M. Barthélemy fut chargé de dresser en quelque sorte l'inventaire des découvertes effectuées. Il ne put que rapporter un certain nombre d'interrogations qui n'avaient reçu aucune réponse. Son rapport fut donc celui-ci, rédigé en termes dubitatifs et constitué par un questionnaire qui nécessitait un supplément d'information:

1° Le crime fut-il réellement commis au jour et à l'heure indiqués par les témoins?

2° Ne fut-il vraiment découvert que vingt-quatre heures après avoir été commis?

3° Le commissaire du quartier en fut-il véritablement informé le premier?

4° Dans le cas contraire, qui en fut averti et quelles mesures particulières furent prises?

5° Qui fit disparaître l'arme du crime, vraisemblablement abandonnée sur place, par le meurtrier, comme il est d'usage en pareil cas?

6° Cette arme n'aurait-elle pas été constituée par un objet se trouvant dans le bureau même de M. de Pérédes? (En effet, sur le papier-tapis-série de la pièce, l'emplacement d'un crucifix de grandes dimensions conservait l'empreinte décolorée de

cet objet religieux. Quand avait-il disparu?)

7° Comment, par qui et à quel moment fut prévenu du crime le directeur de l'Œuvre des Missions étrangères catholiques, qui habite Bruxelles?

8° Y eut-il à ce sujet une conversation téléphonique?

Tel était le texte du rapport. Toutes ces questions étaient motivées par des constatations dont beaucoup étaient restées secrètes et que la discrétion des enquêteurs n'avait pas livrées à la curiosité de la presse.

En conséquence, il fut décidé d'entendre le grand chef de l'Ordre, M. de Broglie, Père Jésuite infiniment distingué, de très grande famille et de très haute culture, qui se trouvait à Paris, à la suite, semblait-il, du drame, mais qui n'avait pas été entendu encore et qui n'avait pas fait de déclaration à la police.

M. Barthélemy avait décidé de savoir si une visite, comme il semblait, n'avait pas été faite dans la chambre du crime entre l'assassinat et l'arrivée de la police, à part celle des témoins qui avaient découvert le crime.

M. de Broglie était le seul maître de M. de Pérédes. Et il avait pour le gentilhomme espagnol la plus grande considération. Il était très profondément affecté de son tragique trépas.

Sa déposition répondit aux préoccupations du commissaire:

— Mon Père, dit celui-ci, excusez l'insistance de notre interrogatoire. Notre mission nous y contraint. Comment avez-vous été informé du crime?

— J'ai reçu un télégramme que je vous présente. Il est, comme vous le voyez, ainsi libellé et daté du jour même où la justice a été prévenue. Sa mise à la poste date d'une heure après la découverte telle qu'elle est déclarée par les témoins M^{me} Jardin et Éguino: «Venez aujourd'hui d'urgence». Ce télégramme avait été rédigé et expédié par les soins du Père Malpas, Supérieur du couvent.

— Ce texte n'indiquait point qu'un crime eût été commis. Vous êtes venu quand même. Ignorez-vous en arrivant ce qui s'était passé?

— J'ai reçu le télégramme le soir. Il m'a touché assez tard à Bruxelles. Je suis venu le lendemain matin par le premier train. En lisant les journaux du matin, j'ai appris le drame.

Le Père de Broglie donna ensuite des renseignements sur le rôle très éminent de

(Suite page 15.)

LOUIS MARS ET ÉMILE WOOD.

— Vous avez tort de vous gêner pour lui !

— Tenez, vous êtes une sans-cœur ! Quand on a un homme comme le vôtre, à qui on s'est lié pour l'alimenter, on se conduit autrement !

— Il est à plaindre !

— Dame ! Il n'a plus de souliers, il est obligé de marcher avec des vieilles sandales que j'y ai données et qui viennent de mon défunt. Il est le seul comme ça, dans le quartier. Vous devriez avoir honte, m'ame Fine !

— J'en ai assez de le nourrir avec ma peau. Il n'a qu'à se débrouiller !

— Oh ! m'ame Fine, qui est-ce qu'a bien pu vous mettre des idées comme ça dans la tête ? Mais ce serait le monde renversé ! Je n'aurais jamais cru ça de vous ! Vous l'entretenez si mal qu'il est devenu triste comme les cinq dalles où M. Deibler installe son abbaye de monte-à-regret. Y a pas moyen d'y causer. Mais ça vous est égal, c'est pourtant pas faute qu'il vous fasse de la morale !

— Oui, de la morale qui marque dans ma peau !

— Il vous aime, c't homme ! Depuis quelque temps, vous êtes molle à désespérer le monde. Tenez, à c'tte heure, est-ce que vous devriez être ici, pendant que d'autres sont en train de s'expliquer sur le trottoir, et qui n'ont pas la vingtième partie de vos qualités ! Voyez-vous, m'ame Fine, quand l'homme d'une belle fille comme vous manque même du nécessaire, c'est la fin, et c'est bien malheureux !

— Non, sans blague !

— Oui, m'ame Fine, et je dis qu'au lieu d'aller vous faire peloter par un vieil avare, qui vous monte la tête, vous feriez mieux de veiller à votre truc.

— Madame Cordeau, vous radotez.

— On sait ce qu'on sait et on a vu ce qu'on a vu. Ça vous la coupe, ma fille !

Fine se tut. Et la logeuse, satisfaite de s'avantage qu'elle venait de remporter, l'éloigna de la fenêtre et se promena par la chambre. Elle vit le paquet préparé par la même Cagnia. Une indignation la saisit :

— C'est du propre ! s'écria-t-elle. Vous vous disposez à calter ! Ah ! poison, vous voulez me laisser en plan. Et mon pognon ! Faudra que j' me débrouille avec votre homme, le pauvre garçon, comme s'il devait s'occuper de ces misères ! Ah ! Madame a des caprices ; mais je m'en fous de vos histoires de ménage avec votre sale Milo. J' veux ma galette, ou ça se passera mal !... Tenez, j'en ai assez ! Je vais prévenir M. Milo.

— M'ame Cordeau, je vais vous dire une bonne chose. Milo ? Je m'en fous !

— Qu'est-ce que vous dites ?

— Je m'en fous ! A c'tte heure, il n'est

pas encore rentré ; il doit être coffré. Allez le trouver !

— Lui coffré ! Menteuse, misérable garce ! Vous voudriez bien qu'il soit coffré. C'est du propre. Mais ne vous réjouissez pas ! Je viens de l'apercevoir.

— Lui.

— Ben sûr, lui !

— Pourquoi il n'est pas revenu depuis hier après-midi !

— Il avait à faire probablement... Lui coffré, un homme si doux, si serviable ! Y'aurait plus de justice !

— Je vous dis qu'il a disparu.

— Et après ?

— C'est pas lui que vous avez vu.

— Si, que je vous dis ! Il est chez le bistrot d'à côté, avec des amis. Je vais tout lui raconter, et il se chargera de vous régler le pas !

Fine frémit. Elle eut peur de la colère de Milo, et peur de ne plus pouvoir réaliser ses projets de fuite, elle se fit humble :

— Non, non, ma bonne madame Cordeau, ne dites rien. Il me battrait si fort que je ne pourrais plus travailler et alors votre galette...

Et, en rusant, elle ajouta :

— Si je voulais partir, c'est que je croyais qu'il m'avait abandonnée.

— Comme ça, je comprends. Si votre homme vous quitte, vous avez le droit de vous débrouiller.

— C'était ça.

— Vous avez de meilleurs sentiments maintenant... Rangez vos paquets, pour qu'il n'y ait pas d'histoires, s'il monte. Je vais vous aider.

La mère Cordeau ouvrit le ballot et replaça le linge dans le placard.

— Allons ! ni vu ni connu ; tout est fini. Maintenant le sourire... Tiens, voilà votre robe neuve ; la mettez-vous pour aller au turbin ? L'idée ne serait pas mauvaise.

Il ne faut pas craindre, m'ame Fine, de faire un peu de toilette pour travailler. Ça orne la rue et puis ça rapporte. Soyez coquette, m'ame Fine, vous pourrez peut-être faire un lord, il y en a qui ont des fantaisies. Vous ramasserez un sac et vous n'oublierez pas cette pauvre mère Cordeau, qui vous aime de tout son cœur. Et si, dès maintenant, vous aviez la possibilité de me donner un petit acompte, vous seriez bête. M. Milo aussi serait content, car c'est un homme juste qui n'aime pas les dettes.

Fine fouilla dans son bas et en tira son avant-dernière pièce de dix francs qu'elle remit à la logeuse. Celle-ci la cacha rapidement, car des pas faisaient crier le plancher du couloir :

Le souteneur pénétra dans la chambre avec l'escorte de Gros-Louis et Louba. Il avait sa mine des mauvais jours :

— Ah ! Ah ! brillante assemblée, grincha-t-il. Ces dames font leur Genève dans la taule !

— Grogne pas ! recommanda Gros-Louis.

Alors Milo s'adressa à la même Cagnia d'un ton rogue :

— Qu'est-ce que tu fous là, à pareille heure ? T'as des rentes ou tu me surveilles ?

Il dégringole, moi aussi ; nous roulons tous les deux dans le noir.

un crime d'amour

La mère Cordeau, douceuse, intervint : — C'est moi qui l'ai retenue pour y faire un brin de morale.

— Elle en a besoin. Madame en prend à son aise, et qui trinquera ? Milo. On dira qu'il a volé ou fait un coup dur, si sa mère lâche le turbin. Milo n'aime pas les histoires. — Ta gueule ! dit amicalement Gros-Louis. Tu ne nous as pas invités pour nous faire assister à une scène de ménage.

— Ben sûr ! ajouta Louba, si tu nous as dit de monter bouffer avec toi, c'est que t'as du pèze ; alors tu peux accorder des vacances à ta mère.

La mère Cordeau profita de leur discussion pour se carapater.

Milo reprit :

— J'ai pas de pèze. Fauché comme tous les frangins.

— Alors tu es une belle vache si tu as l'intention de nous faire bouffer du vent ! déclara Louba.

As pas peur, on bouffera, reprit Milo, mais je n'ai pas de pèze.

— Pas de pèze ?

— Je veux dire que j'ai rien que le pèze de la mère. Asseyez-vous, mes amis. Faites comme chez vous. Je descends pour ramener le solide et le liquide.

— Emmène la mère, car tu commences à voir trouble ; tu as bu comme si tu avais hérité !

Milo se contenta de hausser les épaules et fit signe à Fine de l'accompagner. Dans la rue, il lui remit de l'argent et l'envoya chez le bistrot, avec l'ordre de prendre du cacheté. Fine se dirigea d'abord vers le débit ; puis elle se retourna. Milo ne pouvait plus la voir. Alors elle prit sa course vers la boutique du père Salomon résolue à se réfugier auprès de celui-ci.

..

Restés seuls dans la chambre, Louba et Gros-Louis examinèrent les lieux pour se donner une contenance vis-à-vis l'un de l'autre.

Il y avait quelque chose qui n'allait pas dans leur conscience à demi éveillée :

— La taule n'est pas mal, remarqua Gros-Louis en pensant à autre chose. Ils ont deux fenêtres, mais ils ont encore un poêle, moi j'ai le chauffage central.

— Tu te mets bien !

— C'est plus commode. Quand la mère revient du « rad », trempée et crottée, elle peut faire sécher ses souliers, ses bas et ses nippes. Et puis j'exige qu'elle prenne le « tub », tous les jours ; je ne veux pas qu'elle s'enrhume.

— Des précautions de philanthrope ! — Non, idiot ! Une prudence d'entrepreneur. Il ne faut pas que la marchandise moisisse. Quand une mère est malade, c'est une perte sèche pour la maison.

— Bien raisonné. Tu as tout pour réussir... Dis donc, qu'est-ce que nous sommes venus faire ici !

— Je me le demande. Milo ne me revient guère ! C'est un mec sans estomac.

— C'est mon avis. Ecoute ça. Tu connais le père Salomon, le brocanteur ?

— Si je le connais ! L'autre jour encore, je lui ai cédé quinze kilos de plomb, fauché dans un chantier. Le vieux a le sac. Je ferais bien un tour chez lui !

— J'y ai pensé avant toi. L'autre soir, j'avais glissé un fer entre les rainures de ses volets. Pas un filic ; le calme complet. Soudain, j'aperçois une ombre sur le trottoir. Je fais celui qui satisfait un besoin.



Emile Lautier, dit Milo.

« L'ombre s'approche, je reconnais Milo, qui me dit « Part à deux ! ». Tu comprends : il n'y avait qu'à marcher dans la combine : « Entendu, que je dis, tu feras le guet » ! Je continue le travail. Deux « flics » radinent. Je regarde où est Milo, étonné qu'il ne m'ait pas prévenu : il s'était cavale. J'ai eu juste le temps de me tirer des pieds !

— Ce n'est pas un « mec » à fréquenter ! Mais silence ! j'entends son pas.

Milo entra, les bras chargés de victuailles :

— Fine n'est pas là ? demanda-t-il. Qu'est-ce qu'elle peut bien faire ? Tiens ! voilà que l'on grimpe en courant ! C'est elle.

— Zut ! s'écria Gros-Louis, elle va se foutre par terre avec les litres, c'est pas de jeu !

Milo ouvrit la porte. Fine se jeta dans la chambre, les yeux hagards, les mains vides :

— Où est le pinard ? hurla Milo.

Fine, sans répondre, indiqua qu'elle voulait s'asseoir. Louba lui céda sa chaise.

— Parle ! commanda Milo.

Il y eut un silence, puis Fine cria :

— On a assassiné le père Salomon !

— C'est pas vrai ! s'écria Milo.

— J'ai vu, murmura Fine. Il était sur le dos, la langue pendante !

— Assez ! Assez ! hurla Milo en levant le poing. Assez ou je cogne !

Gros-Louis s'interposa :

— Tiens-toi tranquille, dit-il. Ça me dégoûte de voir crâner un homme qui a les foies, dès qu'il s'agit de faire le guet !

— Si j'ai cavale, ce soir-là, c'était pour me réserver l'affaire pour moi seul ! Et je l'ai faite, l'affaire.

— Tu l'as faite, pauvre moule !
— Silence aux gueules d'empeigne ! commanda Milo. Silence aux « propre-à-rien ». C'est moi, Milo, qui ai assassiné le père Salomon ! Maintenant Milo vous écoute. Qu'est-ce que vous avez à dire ?
— On dit que tu es un bandit, et on f... le camp ! reprit Gros-Louis.
Ils firent un mouvement vers la porte. Milo les arrêta en jetant sur la table une liasse de billets de banque.
— Combien y a ? demanda Gros-Louis.
— Je ne sais pas ; compte, j'ai confiance en toi. Moi, j'ai la tête à l'envers !
— Moi, j'y toucherai pas, dit Gros-Louis. C'est l'argent de la guillotine !
— Pauvre moule ! C'est toi la pauvre moule maintenant ! reprit Milo.
Il s'approcha de la table, prit la liasse et compta vingt mille francs.
— Oh ! mon homme, murmura avec admiration la même Cagnia. Mon homme, tu as réussi un beau coup ! Moi qui doutais de toi !
— C'est pour toi, ma Fine, que je l'ai tenté. Je ne t'avais jamais fait de cadeau !
— Vous entendez, vous autres, les « mecs » ! s'écria la même Cagnia. C'est pour moi !
Et, s'adressant à Milo, elle ajouta :
— Tu n'avais pas besoin de tuer le père Salomon. C'était un bon vieux !
— Bien sûr ! Seulement j'avais appris que tu allais chez lui, alors la jalousie m'a pris.
Allons-nous en, Louba, dit Gros-Louis, ça tombe dans le drame mondain !
— Trinquons avant, proposa Milo.
— Merci, répondit Gros-Louis, t'es devenu trop distingué pour nous !
Ils allaient sortir, quand la porte, en s'ouvrant, les rejeta en arrière :
— Haut les mains ! ordonna le commissaire.
— Déjà ! murmura Milo.
— Mes ciseaux ! hurla la même Cagnia. Vous ne toucherez pas à mon homme !
Transfigurée, belle de fureur, elle se précipita sur les agents, les ciseaux à la main. Il fallut la ligoter. Quant à Milo, il demeurait hébété. Les deux autres avaient un petit sourire d'hommes innocents.
Interrogé sommairement par le commissaire, Milo fit d'une voix tremblante le récit de son affaire :
— J'étais jaloux du vieux, dit-il, il faisait la cour à ma femme, alors j'ai résolu de lui faire payer rançon. J'ai dilaté sa porte avec mon surin. Je connaissais le coin où il cachait son pèze. Je m'avance, je butte une saloperie de ferraille qui sonne comme un coup de cloche. Je m'arrête. Pas de pet, le vieux dort toujours. J'avance encore un petit peu, une ombre blanche se montre en haut d'une échelle qui conduit à une soupente. C'est le père Salomon en chemise, avec des mirettes effrayées, larges comme des soucoupes. Mon sang ne fait qu'un tour, je bondis ; je le saisis par les jambes et je tire ; il dégringole, moi aussi. Nous roulons tous les deux dans le noir. Il se débat et m'enfoncé ses ongles dans la peau. Moi, je cherche sa gorge. Il me mord ; et il gueule, il gueule que j'en ai le trac ; je lui serre la gorge, le plus fort que je peux. Il me rue dans le ventre. Ça devient dur, faut qu'il y passe ! Je serre, je serre à m'en fouler le poignet. Cette fois, c'est gagné ! Le bonhomme ne bouge plus. Je le lâche, j'allume

— Vous ne toucherez pas à mon homme ! hurla la même Cagnia.

mon rat-de-cave. Le vieux est étendu sur le dos, la bouche ouverte, la langue pendante... Et puis, c'est tout, j'ai trouvé le magot... Une sale affaire, messieurs, mais j'ai des circonstances atténuantes. Vous voyez ma môme, messieurs, c'est une belle gosse, travailleuse et fidèle. J'étais jaloux ; le vieux la voulait tout à fait. Tout pour lui, rien pour moi ! C'était trop, je suis pour la justice !
— Ah ! mon homme, tu es bath ! soupira la même Cagnia.
— Quand s'est passée l'affaire ? demanda le commissaire.
— Hier, tard dans la nuit.
— Vous n'êtes pas rentré chez vous.
— Non, j'avais peur du vieux dont l'image me poursuivait. Je suis allé chez des femmes.
— C'était son droit ! s'écria la même Cagnia.
— Maintenant vous n'avez plus peur ? interrogea le commissaire.
— Ne me parlez pas de ça ! murmura Milo en palissant. Ah ! je la vois encore, sa grande gueule ouverte... Ferme ça, vieux, ferme ça !
Et il piqua une attaque.
— Soignez-le, supplia Fine. Vous n'avez pas le droit de le laisser comme ça !
— Vieux, ferme ta grande gueule, ta grande gueule ! répétait Milo.
Quand il fut remis, on emballa tout le monde. Gros-Louis souffla à l'oreille de Louba :
— Hein ! T'as vu la môme Cagnia. Quel ressort ! C'est énergique et coquet ! Je l'engagerai dans mon équipe, quand Milo aura craché sa sale bobine dans le panier à Deibler !
Gros-Louis se trompait. Milo devait conserver sa sale bobine. Son avocat plaidera le crime passionnel. Peut-être bien que c'était un crime passionnel ; avec les gens du milieu, on ne sait jamais. En tout cas, le jury fut de l'avis de l'avocat. Milo est allé au bagne. Dans bien des années, Fine aura peut-être l'autorisation de le rejoindre. Tous deux, vieillissant, formeront peut-être un couple modèle, à moins que, à sa sortie de prison, la môme Cagnia ne fasse une nouvelle passion...
POL PRILLE.

BIENTÔT NOUS PUBLIERONS TERREUR SUR JÉRUSALEM Cette nouvelle enquête de Maurice LAPORTE présente les événements de Palestine sous un jour entièrement nouveau

TRIBUNAUX COMIQUES

« Papier à mouches »

Soyons nets. Si Paul X... a flanqué une tripotée à sa voisine, Mélina R..., ce qui n'est pas galant, il avait une excellente raison : celle que peut invoquer un homme exaspéré de se voir, de l'aube au crépuscule, en butte aux caquets et aux médisances d'une demi-douzaine de commères curieuses, bavardes et jamais lasses de faire marcher leur langue.
Paul X... est un petit bonhomme pointu, grisonnant, à l'œil glauque et aux moustaches ébouriffées...
De sa profession, il est fraiseur. Mais, c'est avec beaucoup d'à propos qu'il dira que ce métier lui porte la cerise, attendu qu'il y a gagné deux blessures en laissant, d'abord, son pouce gauche dans un engrenage, et, un an plus tard, une portion de son séant sur une plaque rougie à blanc qu'un malencontreux hasard avait placée derrière lui, trop près du siège de son établi.
Il est un personnage de Voltaire dont on vante l'optimisme et le courage, bien qu'il lui ait été donné de connaître une telle disgrâce, au cours d'une bataille contre les Bulgares.
Chez Paul X..., la disparition de son doigt et de sa fesse provoquèrent des accès de mauvaise humeur. Il s'efforça de les combattre, en abusant d'abord de la la bouteille, puis de l'amour, à répétition. Chaque soir, en quittant son travail, X... prit donc l'habitude de ramener une femme chez lui et de la conserver jusqu'au lendemain matin.
Pour lors, déclara-t-il au tribunal appelé à statuer sur son cas, j'étais libre, enfin ? Oui, mais ça ne plaisait pas à Madame qu'est ici.
— La plaignante ?
— Comme de juste. Elle s'était mis dans le crâne de me faire épouser sa sœur, une blanchisseuse... Alors, de me voir avec des fem..., des petites amies, quoi, ça lui faisait mal au ventre...
— Vous auriez pu lui dire de ne pas se mêler de votre vie privée, au lieu d'agir brutalement.
— Oh ! j'ai essayé ; mais ça a toujours tourné au vinaigre, ces explications-là...
— Enfin arrivez-en aux coups...
— Voilà... Depuis quelque temps, je m'apercevais qu'il y avait du louche derrière ma porte. Faut vous dire que j'ai un logement pas trop luxueux ; une chambre avec un cabinet où j'ai fait mon frichti. La chambre donne sur le palier, et la porte n'en est pas trop neuve... Bon... Ici le brave Paul X... se gratte vigoureusement l'occiput, car l'éloquence, ce n'est pas son fort... loin de là...
— J'avais donc des soupçons sur un gamin qui jouait du matin au soir dans les étages. Il devait, ce môme, m'espionner par les fentes de ma porte, surtout quand c'est que je ramena une souris...
— Une souris ?
— C'est une femme de mœurs légères, monsieur le président, intervint M. le substitut, ferré en argot par nécessité professionnelle, sans doute.
— Le chard, je lui avais plus d'une fois botté le train, tellement il était collant ; mais, il avait motif de ne pas se lasser... La Mélina lui payait des berlingots pour qu'il lui rapporte ce que je faisais avec mes conquêtes... je l'ai su depuis...
— Et l'on s'étonne que la jeunesse soit dépravée de bonne heure, soupire M. le président.
— N'est-ce pas que c'est une honte ? ajoute le prévenu, aux anges... Aussi, quand tous les matins j'entendais les commères, au moment de partir pour le boulot, jaspiner sur mon compte, en discutant le rapport de « papier à mouche », j'enrageais, messieurs les magistrats.
— Et, je vous dis qu'il en avait deux, l'autre soir !... Toto les a vues... Une rouquine qui avait même pas de liquette et une autre des bas troués, ma chère !...
— Et qu'il leur donne des vingt francs pour venir roupiller dans ses draps...
— Et que le petit n'a même pas pu nous expliquer ce qu'il faisait l'autre nuit avec sa poule, tellement c'était compliqué... Pauvre gosse, il est naïf...
— « A c't'âge là, dame ! on est encore ignorant... »
— Et j't'en raconte, et j't'en ajoute, et et j't'en invente... Si bien qu'un soir, c'pas, la « bornibus », elle m'est montée au nez, juste comme j'en faisais autant de mes quatre étages, à la vue de mame Mélina, encore en train de seriner son « papier à mouches ».
— J'y ai dit ce que j'avais sur le cœur. Et c'est pas de ma faute, j'y vous le jure, s'il y a eu des giroflées à cinq feuilles dans mon petit discours. A ma place, il y a pas un homme qui en aurait supporté autant !
La victime du fraiseur pleurniche, pour mieux démontrer les douloureuses suites de la volée qu'elle reçut...
— J'en ai encore la tête comme un

boisseau, mes juges ! glapit-elle, depuis que ça s'est passé, je ne peux même plus me servir de ma mâchoire, j'en ai maigri de plusieurs livres !
— Quinze jours de prison à X... et deux cents francs de dommages et intérêts qu'il paiera à la plaignante, laisse tomber le tribunal.
J. C.

Contre le mur.

Adolphe H... a bien du malheur.
C'est un ancien riche aujourd'hui, type sans âge, sans couleur, sans profession bien définie, qui passe le plus clair de son temps — (et Dieu sait s'il en a de reste) — à se balader dans les rues, les mains dans les poches, à l'aventure.
Au président de la correctionnelle qui l'interroge sur les ressources qu'il peut tirer de ces sempiternelles promenades, Adolphe répond du box et avec lenteur :
— Evidemment, ce n'est pas le Pérou que je rencontre, mais, j'ai encore d'anciens amis qui sont demeurés riches. N'osant pas aller chez eux, pour leur emprunter quelques sommes, je cherche simplement à les rencontrer. J'arrive, cahin, cahin, à me faire ainsi une petite matérielle...
— Hum ! voilà un bien triste métier. Enfin, passons... Vous êtes ici pour répondre du délit d'outrage à la pudeur. Vous savez de quoi il s'agit ?
— Oh ! évidemment. J'ai été aperçu alors que je satisfaisais un légitime besoin, debout, en face du mur entourant l'hôpital Saint-Louis, par un gendarme...
— Et vous vous êtes outrageusement moqué de lui...
Les bras au ciel, le sieur Adolphe proteste avec une véhémence soudaine :
— J'ai voulu me tirer d'affaire en plaisantant, messieurs, pas davantage.
— Le gardien de l'ordre n'est pas de cet avis. Son rapport est formel : vous l'avez ridiculisé.
— Est-ce parce que, dans le cours de l'entretien qui fut long, j'ai quelque peu fait le procès des époux malchanceux ?
— Drôle de conversation en l'occurrence !... Comment en êtes-vous arrivé à parler d'infidélité conjugale, alors qu'il s'agissait... de tout autre chose ? Le tribunal ne serait pas fâché de l'apprendre.
Adolphe H... l'explique aisément : il déclare qu'ayant été prié de produire ses papiers au gendarme à la suite de l'incident, le représentant de l'autorité parcourut son livret de famille et découvrit que le délinquant était divorcé.
— Ma femme était une coureuse, reprend l'inculpé : je le confiai à mon interlocuteur et, de fil en aiguille, oubliant pour quelques minutes sa mission, il en vint à me dire que lui aussi avait à se plaindre des femmes.
« En ménage avec une blanchisseuse, il n'était pas sans soupçonner sa conduite, et cela le taquinait, parce qu'il faisait figure d'homme marié dans son entourage... »
« En somme, lui ai-je dit, vous êtes dans le cas du monsieur qui a fait un mariage putatif... ce qui m'amena cette réplique furieuse : « Ah, mais je vous défends de traiter ma maîtresse de p..., par exemple ! »
« Le mal doit venir de là. »
Introduit, après que l'assistance fort égayée a donné libre cours à sa joie, le gendarme Leopold Z... donne de l'incident une version assez originale :
— J'ai surpris le quidam au moment où il arrosait le mur officiel et citadin de l'hôpital. Je n'étais pas de service, mais, fort de mon devoir, je crus opportunément logique de dresser procès-verbal.
« Ayant donc exhibé ma qualité et mon carnet, cependant que le susnommé cessait, lui, d'exhiber... hum, ce que vous pensez... nous causâmes de choses et d'autres en citoyens conscients malgré tout, de la politesse et du savoir-vivre... »
— Vous auriez peut-être mieux fait, insinue le président, de rester sur le strict terrain du flagrant délit.
— Ça, je l'avoue, mais était-ce une raison pour autoriser Monsieur à traiter ma concubine de p... ! Voyons, messieurs les juges ? Mais je n'insisterai pas. J'en arrive à ce que je considère comme le plus grave... Etonné de ne pas voir de profession inscrite sur les pièces du délinquant, je lui demandai quelle était la sienne... Alors vous ne vous doutez jamais de ce qu'il m'a répondu, cet homme qui venait d'arroser le mur de l'hôpital ?... Il m'a dit : Je suis pisciculteur... »
— Et le plus fort, c'est que c'est vrai, lance le prévenu. Je l'étais encore en 1914, quand la guerre est arrivée... Depuis, ma foi, j'ai perdu le goût du poisson, par suite de catastrophes personnelles...
— Eh bien, il faudra vous remettre au travail, conclut M. le président. Cela vous empêchera peut-être de prendre les murs pour des vespasiennes... Un mois de prison, et ne plaisantez plus avec les gendarmes...
J. C.

Chaque demande de
changement d'adresses
doit être accompagnée de 0 fr. 60

UN NOUVEAU BATONNIER



M. Carpentier a été élu bâtonnier de l'Ordre des Avocats à Paris. Très connu dans les milieux du barreau parisien, où sa barbe fluviale l'apparente quelque peu à Tristan Bernard, M. Carpentier jouit au Palais d'une autorité incontestée. Le nouveau bâtonnier à sa table de travail. (K.)

L'IVROGNE

PONTIVY

(De notre envoyé spécial.)

J'ai pris l'inénarrable tortillard qui relie Pontivy au Faouët. Charmante promenade au cœur d'un pays resté breton cent pour cent. Un de ces coins comme on en trouve dans le Bas-Finistère. Les femmes sont toutes en coiffe et les paysans s'interpellent en patois breton.

Voici Guéméné-sur-Scorff, un gros bourg tout bretonnant enfoui dans un nid de verdure.

Le petit village de Kervers-en-Ploërdut a planté ses maisons juste à la sortie de Guéméné.

Petites fermes bien paisibles. Parmi elles se trouve une maisonnette bien propre. La demeure de la famille Hamon, ou plutôt de ce que fut la famille Hamon, car, aujourd'hui, les volets de la maisonnette sont clos.

Les Hamon étaient du pays et ce seul titre leur suffisait pour être bien connus de tous les habitants de Kervers et de Guéméné.

Ils n'avaient ni mauvaise ni bonne réputation, ils étaient comme tout un chacun, avec leurs qualités et leurs défauts, et il y avait grand monde tout de noir vêtu derrière le corbillard le jour où le père Hamon fut porté en terre.

Alors, il ne resta plus que deux Hamon la mère et le fils.

A vrai dire, ils n'étaient pas des notabilités du pays. La vieille avait juste de quoi vivre et le fils gagnait quelque peu comme sabotier.

Lorsque j'arrivai à Guéméné on ne parlait que des Hamon. Hamon par-ci, Hamon par-là. Ce nom résonnait dans toutes les conversations.

C'est bien simple, il s'était passé un drame chez les Hamon. Le fils avait tué la mère.

Dans une auberge sur la route de Kervers, je tombai dans le vif du sujet.

Parmi les « Kenavo » (bonjour) et les exclamations en breton, il perçait assez de français pour qu'il me fût permis de comprendre.

Devant des bolées de cidre constamment renouvelées et apportées sur de longues tables recouvertes de toile cirée, des paysans assis sur des bancs bavardaient là depuis des heures.

La vérité allait-elle sortir de leur conversation ?

Le patron était toujours pris à partie.
— Alors il est venu ce jour-là ?
— Il a beaucoup bu ?
— Avait-il déjà bu en arrivant chez toi ?
— Qu'est-ce qu'il disait au moment de partir ?

— Quoi qu'il a bu ?
— Avec qui qu'il était ?

Le patron n'en finissait pas de répondre. Au fait, il avait servi ce jour-là le fils Hamon comme les autres jours et il n'y avait pas porté davantage attention.

— Y's'tenait bien, y faisait pas scandale. Mais la chambrée réclamait plus de détails, plus de précisions.

— Combien de tournées ?
— A-t-il parlé de sa mère ?
Il était évident que, pour tous, le drame

avait pris naissance là, à l'auberge où Hamon aimait à boire.

— Moi, j'avais dit que je ne me souviens de rien de spécial, faisait le patron ; il vaut mieux questionner Poulen qui était avec lui.

Le nommé Poulen arriva à ce moment et ce fut lui qui fut dès lors l'objet de toutes les curiosités.

— Ben quoi, finit-il par dire, pourquoi que j'en saurais plus qu'un autre. D'accord j'ai bu avec lui ce jour-là, mais vous tous, d'autres jours, avez bu aussi avec lui et, ce jour-là, il ne m'a rien dit d'extraordinaire.
— Pas de menace ?
— Non. J'avais le dis : il était comme les autres jours...

Cela voulait signifier qu'Hamon, malgré tout était entre deux vins ou, pour être plus exact, entre deux cidres.

Et la lumière cherchée ne vint pas. Rien de la longue station que fit Hamon à l'auberge ne permettait de présumer de l'horrible drame.

Tous furent d'ailleurs d'accord pour déclarer :

— On l'aurait jamais cru capable de ça... Ça pour sûr !...
Et certains ajoutèrent :

— D'ailleurs, d'ordinaire, c'était pas un violent...

Le crime avait retourné le pays. Si, à l'auberge, on parlait tout spécialement d'Hamon, il fallait passer le seuil des chaumières pour entendre plus particulièrement les lamentations accordées à sa mère.

Là les pleurs et les jérémiades allaient bon train.

— Qu'elle était une ben brave femme pourtant !

— Qu'elle avait toujours été bien gentille avec lui !

— Pour ça, elle ne méritait pas une fin pareille.

Un crime au village a toujours cela pour lui qu'il terrorise réellement toute une population et qu'il procure un sujet de conversation inépuisable.

La vérité est qu'Hamon aimait la bouteille plus que de raison et que, s'il n'avait pas réputation de méchant garçon, il était cependant ce qu'il est convenu d'appeler un fiefé ivrogne.

Sabotier ? Il disait l'être, mais c'était une façon comme une autre de prétexter d'une occupation pour s'enfuir de chez lui et passer quelques heures au bistro.

Le fils Hamon n'était pas cependant un enfant.

Il portait bien son âge, cinquante-deux ans bien sonnés.

Mais, dame, à la maison, c'était l'éternelle histoire de la mère et de son fils. Et un fils peut bien avoir cinquante ans, sa mère le considère toujours comme un enfant.

Comme il gagnait infiniment peu à tailler irrégulièrement des sabots, c'est elle qui lui donnait de l'argent de poche. Il est désormais aisé d'imaginer l'histoire de ce drame.

L'autre jour, Hamon, Joseph Hamon ne recevant pas de sa mère tout l'argent qu'il espérait et désirait, une dispute s'ensuit qui s'achève par un crime.

La mère Hamon, une brave femme dotée d'un fils aussi inintéressant, était une bonne vieille de soixante-dix-sept ans qui finissait ses jours assise sur le pas de sa porte à dire « Bonjour ! » et « Au revoir ! » et « Comment que ça va ? » aux voisines qui passaient devant chez elle.

L'autre jour, le 18 exactement, à midi, avant le déjeuner, elle était encore ainsi, installée sur sa chaise à raconter des inutilités avec son voisinage.

Et puis l'heure du repas arriva. Chacun s'en alla se mettre devant la table et la soupe fumante.

C'est trois heures plus tard que l'alerte fut donnée, justement à l'heure où, chacun ressortant pour faire un tour ou pour s'occuper aux champs, on s'aperçut que la « vieille » n'était pas sur le pas de sa porte.

Cela parut anormal, inattendu, extraordinaire au point qu'aussitôt on s'interpella de porte en porte.

— Elle doit être malade, disait-on.

— Il faut aller voir.

— Il faut peut-être prévenir le médecin.

Enfin de compte, M^{me} veuve Fouille fut désignée pour aller aux nouvelles. M^{me} veuve Fouille était toute désignée comme nièce de la bonne M^{me} Hamon.

Elle alla donc. La porte était fermée au loquet. Elle n'insista pas et lança un coup d'œil curieux par la fenêtre.

Elle resta interloquée.

Là, là... par derrière la fenêtre, à même le sol de la grande pièce de la maisonnette, la pièce qui faisait cuisine, salle à manger et salon, gisait la bonne M^{me} Hamon.

Elle était là, sans bouger, étendue sur le dos.

M^{me} veuve Fouille, on ne peut plus inquiète, frappa à nouveau.

Elle frappa si fort et avec une telle persistance qu'une voix finit par lui répondre.

— Cette porte ne s'ouvrira que demain !

C'était la voix de Joseph Hamon.

Absolument bouleversée, persuadée d'un malheur, M^{me} veuve Fouille alla tenir conseil avec ses amis.

Il fut décidé que le mieux à faire, était de prévenir la gendarmerie.

Les gendarmes Grégoire et Tanguy, de la brigade de Guéméné, vinrent donc.

Eux aussi regardèrent par la vitre et restèrent ébahis devant l'étrange spectacle qui leur était offert.

Mais, sans plus attendre, ils frappèrent à la porte et la défoncèrent.

A côté du corps, tout droit en une position rigide de « garde à vous », était Joseph Hamon.

— C'est toi...

— Avoue...

— Dis nous comment cela s'est passé. Hamon était encore ivre. Il bredouillait des phrases sans suite. Bien que n'avouant pas, il n'avait pas la force de nier.

Il entra dans des explications oiseuses. Enfin, entre deux hoquets, il « lâcha le morceau ».

Il s'agit d'une phrase tout aussi traditionnelle pour les criminels, que le fameux « Je suis bien content » des champions sportifs devant le micro :

Eh bien ! là, oui, c'est moi qui ai fait le coup !

Cette phrase-là arrachée, il ne suffit plus que de demander des explications complémentaires.

Joseph Hamon parla donc.

— Voilà, j'ai frappé avec une hachette... elle ne voulait pas me donner ce que je lui demandais.

La pauvre vieille, dont les économies étaient bien maigres, et économies qui maigrissaient tous les jours, ne voyait pas avec plaisir évidemment son argent disparaître dans la poche des taverniers.

Depuis quelques temps, elle se faisait particulièrement tirer l'oreille. Les scènes entre elle et son fils étaient fréquentes. Elles haussaient de ton de jour en jour... La dispute fatale et finale devait arriver.

Cette ultime fois, la discussion ne fut pas très longue. La vieille refusa de donner encore de son argent. Son fils, d'un seul coup de hachette, étendit sa mère à terre.

Après ?

Il s'affola comme bien d'autres criminels. Il frappa encore et frappa de plus en plus fort. Le meurtre amène de ces sortes d'ivresses. Il s'acharna, donna des coups même après que la mort eût fait son œuvre.

Il faut supposer que, dès le premier coup, la malheureuse vieille femme fut anéantie, car, aucun des voisins n'entendit le moindre cri, le moindre appel au secours.

Au reste, il était aisé de reconstituer ce carnage et Hamon aurait eu mauvaise grâce de nier plus longtemps alors qu'il fut découvert face au cadavre atrocement mutilé de sa mère, les vêtements littéralement maculés de sang.

Drame de l'alcoolisme, sans doute. Mais l'avocat d'Hamon aura plus de mal que cela à plaider cette cause qui paraît si simple. L'enquête qu'ont commencée les magistrats du Parquet de Pontivy ne manquera pas de révéler qu'Hamon n'était pas « spécialement » ivre au moment du crime.

Crise ? Folie ?

Non plus. Le mobile du meurtre est très net, très clair. Hamon voulait de l'argent.

Et, il faut en convenir, le geste d'Hamon est celui, sans excuse aucune, du parricide... sain d'esprit, responsable de ses actes. Un fils a tué sa mère sans autre mobile que celui de l'héritage.

Longtemps encore on parlera à Guéméné de cet horrible et très simple drame, bien longtemps encore après que la tête d'Hamon soit tombée à l'aube d'un triste matin sur une place de Vannes.

PHILIPPE ARTOIS.

Empreintes digitales

LES Etats-Unis se font un point d'honneur de détenir tous les records possible et imaginables.

Il en est un qu'ils détiennent indiscutablement et dont, à notre avis, ils n'ont point lieu de s'enorgueillir : celui des empreintes digitales des malfaiteurs.

La collection des fiches d'empreintes réunie par le Bureau fédéral d'enquêtes criminelles et dont le nombre de fiches atteint maintenant le chiffre respectable de cinq millions vient de s'enrichir d'un nouveau document.

La fiche n° 5 000 000 porte les empreintes digitales d'un nommé W. Churchill, meurtrier de deux femmes et actuellement en fuite.

Nous sommes heureux de laisser aux Américains ce record criminel que nous ne leur envions nullement.

UN EXPERT QUI SURESTIMAIT



Emile Farault, l'ex-appréciateur du Mont-de-Piété d'Orléans, qui connut quelque célébrité lors du procès Stavisky et fut acquitté, est revenu devant la 11^e chambre correctionnelle. On lui reproche d'avoir surestimé un lot de bijoux, et ce d'accord avec un courtier d'origine russe, M. Cupermann. Les débats ont été renvoyés à une séance ultérieure. A gauche : Cupermann et son avocat ; à droite : Farault écoute l'acte d'accusation. (Rap. et M. P. P.)

LE SANG-FROID DE LA VENDEUSE



A Paris, rue de la Lune, deux jeunes gens correctement vêtus sont entrés dans une librairie et ont demandé à voir des livres. Subitement ils braquèrent un revolver sous le nez de la vendeuse avec la phrase classique : « Ton pognon, ou l'on le brûle ! » Courageusement, la jeune femme pressa du pied, tout en se baissant derrière le comptoir, une sonnerie d'alarme. Les deux hommes qui avaient fui (l'un et l'autre repris de justice) furent cueillis dans la rue. Ce sont Augustin Rozès (à gauche) et Guillaume Allain. (Rap.)

ENFANCE TRAGIQUE

La semaine dernière, si elle n'a pas été ensanglantée par quelque retentissant fait divers, a, par contre, été marquée par des faits navrants où des enfants ont joué les principaux rôles.

D'une part, un gamin de quinze ans, appartenant à une honnête famille, a accompli un monstrueux forfait en tentant de tuer un septuagénaire de cinq coups de couteau ; d'autre part, la liste des enfants martyrs s'est encore allongée malgré la sévérité montrée récemment par deux jurys de province envers des parents indignes. Ce sont ces drames que nous allons évoquer.

L'enfant criminel...

Il était 8 h. 45, ce matin-là. Tout était silencieux dans la petite maison où habite, au n° 32 de la rue Gambetta, à Pontoise, M. Léon Thomain, âgé de soixante-dix ans, menuisier à l'hôpital de la ville.

Et, soudain, un jeune garçon, presque un enfant, s'approcha de la porte et se livra à une singulière manœuvre. Il commença par enrouler des chiffons autour de ses souliers, puis, avec un autre morceau d'étoffe, il bloqua le loquet de la sonnette et, désormais certain de ne faire aucun bruit, il poussa l'huis et entra.

Ce mystérieux visiteur était Robert H..., âgé de quinze ans, commis chez M. Bacquin, propriétaire de la plus importante boulangerie de Pontoise.

Il venait pour cambrioler M. Thomain. Tout simplement !

Connaissant parfaitement les habitudes de ceux qu'il servait tous les matins, Robert H... était persuadé que la demeure du menuisier était vide à cette heure. Aussi grande fut sa surprise lorsque, entré dans le vestibule, il entendit un bruit de voix au premier étage.

C'étaient M. et M^{me} Thomain qui, déjà revenus de faire leurs courses, causaient entre eux. Mais le jeune vaurien pensa que le vieux couple, au contraire, n'était pas encore sorti et il décida d'attendre son départ. La cave lui offrait une cachette sûre ; il s'y précipita et se blottit dans un coin.

Les minutes succédèrent aux minutes. Là-bas, à la boulangerie, on commençait à s'inquiéter de l'absence du commis.

Deux fois, au cours de la matinée, M. Thomain descendit dans sa cave pour y prendre des provisions sans soupçonner la présence du précoce malfaiteur.

Enfin, l'heure du repas ayant sonné, le septuagénaire dit à sa femme :

— Tu peux servir. Je vais chercher le vin.

Pour la troisième fois, il se rendit au sous-sol. C'est alors qu'un horrible cri retentit, suivi d'appels :

— Au secours ! Au secours !

Robert H... venait de bondir de l'ombre et lardait le vieillard à coups de couteau. Mais, encore solide malgré son âge, M. Thomain, bien que perdant son sang en abondance, réussit à maîtriser son agresseur et continua de crier :

— Au secours !

Sa femme avait déjà appelé à l'aide et, bientôt, elle arriva, accompagnée de voisins. L'un de ceux-ci, M. Désiré Brisset, eut tôt fait de mettre le commis dans l'impossibilité de nuire. C'est alors qu'on le reconnut :

— Mais c'est le petit boulanger !

— Pas possible !

Lui baissait la tête sans mot dire. Pendant ce temps, M. Thomain était transporté à l'hôpital où son état paraissait très grave, trois coups de couteau, sur cinq, ayant atteint le dos et l'un d'eux intéressant la région pulmonaire.

Lorsque M. Roques, commissaire de police de Pontoise, alerté téléphoniquement, arriva sur les lieux, le meurtrier était toujours silencieux. Pourtant, lorsque le magistrat lui demanda :

— Pourquoi as-tu fait cela ?

Il répondit, sans oser regarder devant lui :

— Mes parents me prennent toute ma paye et je n'ai jamais d'argent. J'ai voulu m'en procurer et me suis introduit dans ce but chez M. et M^{me} Thomain. Je croyais qu'ils étaient absents. Mais, la troisième fois que M. Thomain est descendu dans la cave, j'ai pensé qu'il m'avait vu. C'est pourquoi je lui ai sauté dessus.

— Si tu pensais ne rencontrer personne, rétorqua le commissaire, pourquoi avoir pris un couteau ?

Robert H... n'hésita pas :

— Je l'ai pris à tout hasard, au cas où je serais découvert.

Par conséquent, il était bien décidé à tout. Telle fut l'opinion de M. Frapier, juge d'instruction, et de M. Palis, substitut du procureur de la République, lorsqu'ils procédèrent à la reconstitution de la scène tragique.

Maintenant que le jeune meurtrier est écroué à la prison de Pontoise en attendant sa comparution devant ses juges, ses malheureux parents essayent vainement de comprendre quels mobiles poussèrent leur enfant à agir ainsi.

C'est impossible, gémit la mère. Je ne peux croire que Robert ait été capable d'une chose pareille. C'est un garçon très doux, peut-être un peu renfermé, mais qui nous a toujours donné toute satisfaction.

« Ici il ne manque de rien et d'ailleurs ne s'est jamais plaint. Pour moi, il a dû être poussé par quelqu'un. »

Faut-il admettre une amourette et le désir de faire un cadeau à une fille de son âge ?

Ou bien faut-il croire ceux qui prétendent que Robert H... devait environ 200 francs à son patron, M. Bacquin, provenant de petites factures encaissées pour son compte et qu'il n'aurait pas remboursées ? Craignant de perdre sa place, voulut-il se procurer de l'argent à n'importe quel prix ?

Les deux hypothèses sont plausibles, mais sans doute ne saura-t-on jamais laquelle est la bonne, car le jeune homme semble bien décidé à s'en tenir à la version donnée par lui lors de son arrestation.

Un fait est certain : c'est que voilà un garçon de bonne famille, dont les antécédents sont excellents, qui n'a pas eu à souffrir de l'existence et qui tourne mal.

Que devraient devenir logiquement alors ceux dont la prime jeunesse a été un véritable calvaire et qui risquent de voir naître, dans leur jeune cœur, ce vilain sentiment : la vengeance ?

... Et l'enfant martyr.

On peut dire que Rezki Hadjab n'était pas aimé de ses voisins.

C'est une brute, affirmait-on en parlant de lui.

Et pourtant il ne boit pas plus qu'un autre.

Non, mais ça ne l'empêche pas de rouer de coups son gamin. Il paraît qu'il se passe de ces scènes, chez eux !

Pauvre gosse !

Le pauvre gosse dont il était question, c'était Robert Hadjab, un garçonnet de neuf ans, fils de Rezki Hadjab.

Celui-ci, né en 1899 à Tizi-Ouzou, en Algérie, avait quitté, en 1925, son pays natal pour venir s'installer à Paris. Il ne

tarda pas à trouver une place dans une tannerie de Montrouge et loua une chambre à proximité dans l'hôtel sis au n° 10 de la Grande-Rue.

Quelques mois plus tard, il se mariait avec une Française, mais sa femme décédait en mettant le petit Robert au monde.

Il y a neuf ans de cela...

Au début, tout alla bien, l'ouvrier algérien ayant reporté toute son affection sur l'enfant. Et puis, à mesure que le temps s'écoula, Rezki Hadjab commença à trouver qu'une bouche inutile à nourrir, c'était bien gênant. Il se mit à détester cordialement son fils et devint brutal avec lui, entrant dans des colères folles pour des futilités.

Enfin, un beau soir, Rezki Hadjab ne rentra pas seul au logis. Il était accompagné d'une jeune fille de dix-sept ans qu'il présentait ainsi :

— Voici ta maman.

Le pauvre petit, qui venait de vivre de si tristes années, privé de toute douceur, ouvrit de grands yeux pleins d'espoirs.

Bonjour, madame, dit-il simplement.

N'était-ce pas le bonheur qui venait de pénétrer dans le modeste foyer en même temps que cette jeune femme au sourire avenant !

Hélas ! non, ce n'était pas le bonheur, bien au contraire...

Car le père, à dater de ce jour, détesta encore plus fort ce bambin qu'il considérait comme étant de trop maintenant qu'il avait décidé de se refaire une existence.

Et, aux violentes semonces, succédèrent les coups.

Pour un oui, pour un non, Robert Hadjab était frappé. Parfois, entre deux sanglots, il essayait bien de protester timidement :

— Tu es méchant, papa. Je...

L'ouvrier tanneur levait alors un poing lourd de menaces en hurlant :

— Ta gueule, ou je t'assomme !

Sa concubine, tremblante, n'osait pas prendre la défense de l'enfant. Elle se contentait, lorsque la tête de ce dernier était trop bosselée, de lui poser des compresses d'eau froide.

Après les gifles et les coups de poing, vient l'achat d'un martinet dont les lanières ne vont pas tarder à porter les traces d'une rapide usure. C'est que, dans la pièce exigüe où ils vivent, la présence du petit garçon empêche Rezki Hadjab de caresser comme il le voudrait sa jeune maîtresse. Il s'agit de ce fait et assouvit sa colère sur l'innocente victime qu'il a choisie.

Cela dure des mois, des mois. Les voisins entendent bien les cris que pousse Robert lorsque son père le roue de coups, mais ils hésitent à intervenir.

— Ça fait des histoires, n'est-ce pas ?

— Et puis, si ce brutal n'est pas arrêté, il peut se venger.

C'est plus prudent de « la boucler ».

Mais tout a une fin. Heureusement ! Mercredi dernier, lorsque Robert Hadjab arrive à l'école, son instituteur remarque que l'enfant est couvert de meurtrissures.

Il a déjà fait cette constatation auparavant, mais jamais les ecchymoses n'ont été aussi marquées. Que se passe-t-il donc ? Il interroge l'enfant :

— Tu t'es battu avec des camarades.

— Non, monsieur.

Alors, qui t'a fait cela ?

Le gosse ne répond pas. Son maître insiste :

— Voyons, réponds-moi.

Mais il n'y a rien à faire. Robert Hadjab garde un mutisme obstiné. Il ne dira pas la terrible vérité.

Seulement, le soir, il raconte à son père que l'instituteur l'a questionné à ce sujet.

Quelle imprudence ! Rezki Hadjab entre dans une véritable crise de fureur. Il prend le martinet et il frappe, il frappe à tour de bras, il frappe de toutes ses forces, jusqu'au

moment où l'être chétif roule à terre, évanoui.

Le lendemain, la brute s'aperçoit que sa victime est vraiment trop marquée et renonce à l'envoyer en classe.

Cette absence va permettre de démasquer le père indigne. En effet, l'instituteur, inquiet de ne pas voir Robert Hadjab à sa place habituelle et se souvenant de son attitude embarrassée de la veille, décide de prévenir aussitôt le commissaire de police de la ville.

C'est pourquoi, à la fin de la matinée, le magistrat, M. Jouanneton, accompagné de deux inspecteurs, se rend au n° 10 de la Grande-Rue.

Ah ! l'affreux spectacle qui attend les trois hommes, pourtant endurcis par leur profession. Sous la misérable couverture qui recouvre sa couche git le garçonnet ; sa tête, lacérée par les lanières du fouet, n'est plus qu'une plaie sanglante. Sur les bras, des taches bleuâtres désignent les endroits où les coups de poing ont porté.

Et, surtout, surtout, il y a, sur le corps, des points rouges, produits sans aucun doute par une aiguille.

L'enfant, un peu plus tard, expliquera :

— C'est papa qui me « piquait » !

N'est-ce pas abominable, incroyable ?

Pourtant, malgré les preuves multiples qui témoignent contre lui, le tortionnaire persiste à nier et il répond à M. Martin, secrétaire de police, qui l'interroge :

— Je l'ai frappé, soit ! Mais comme tous les pères font. Pas plus qu'un autre.

Buté, se sentant sous le coup de la loi, mais ne voulant pas en convenir, il nie tout, même l'évidence.

Ces protestations d'évidence ne réussissent pas à convaincre le commissaire qui décide de mettre le cruel personnage à la disposition du Parquet. Rezki Hadjab est peu après inculpé de mauvais traitements sur la personne d'un enfant de treize ans.

Quant au petit martyr, il est maintenant à l'Assistance publique où, à défaut de tendresse maternelle, il trouvera tout au moins des bons soins et de la douceur.

D'autres enfants martyrs, nous l'avons dit au début de cet article, ont été découverts, au cours de la semaine dernière, un peu partout en France.

Voici un cas particulièrement odieux qu'on nous signale :

Un cultivateur de Saint-Beauzire, près de Riom, M. Jaffaux, employait depuis onze mois comme domestique le nommé Armand Felidas, âgé de vingt-sept ans. Sérieux, travailleur, Armand Felidas possédait toute la confiance de ses employeurs.

Or le domestique était un dégoûtant personnage qui, depuis quatre mois, attirait dans une grange ou dans le jardin la fillette de ses patrons, âgée de cinq ans et se livrait sur elle à des actes répréhensibles !

Et l'enfant, bien que souffrant, n'osait se plaindre, de peur d'être battue par Armand Felidas.

Ce dernier enfin, fut surpris et, bien qu'il tenta de fuir, tomba rapidement entre les mains des gendarmes.

Interrogé, il avoua, mais ne manifesta aucun regret.

Souiller une enfant de cinq ans qu'on vous confie ! C'est incroyable, mais malheureusement vrai.

Reste à savoir quels châtiments subiront Rezki Hadjab et Armand Felidas. S'associant à l'ardente campagne menée actuellement en faveur de la protection de l'enfance, *Police-Magazine*, parfois enclin à l'indulgence, ne peut que souhaiter, en l'occurrence à voir appliquer des peines exemplaires.

GÉO GUASCO.

La danseuse volage et ses deux pantins



Giulio Bravo, italien, était tombé éperdument amoureux de la danseuse Hassenaoui. Ils se mirent en ménage. Mais l'Algéroise un peu légère devait installer chez elle un troisième larron, Romeo Zaghi. On devine ce que fut cet étrange ménage à trois dans le même appartement. Finalement, Bravo abattit la danseuse de six coups de revolver... Deux ans de prison ! Nos photos montrent (à droite) la danseuse et son assassin (l'inscription tendre est de Bravo), puis (à gauche) Romeo Zaghi, l'amant de la dernière heure... (Rap.)

A HUIS CLOS - Causes Salées -

Ces dames passent
le temps...

Cette cause banale de justice de paix se serait probablement terminée le mieux du monde si le principal témoin n'était venu raconter sans scrupules, à la barre, des horreurs... valant la peine d'être transcrites, avec les précautions d'usage.

Comme dans la plupart des procès en injures et horions, deux femmes sont en présence. Le crépage de « permanentes » est, en effet, aux dires mêmes d'un vieux greffier de nos amis, le motif de plus de 15 p. 100 des différends portés devant les juges du premier degré.

Depuis Racine, on le voit, les femmes n'ont guère changé : la chicane et l'amour, peut-être pour le simple amour de la chicane.

Les raisons de l'antagonisme de nos deux plaideuses ?

Ah ! bien malin qui pourra jamais les démêler, même après avoir pris connaissance des attendus forgés par M. le juge de paix, en manière de péroraison.

Le fait essentiel consiste en une bordée d'insultes échangées entre la femme Léonie K..., vingt-sept ans, blanchisseuse, et la demoiselle Caroline Z..., trente-huit ans, employée de commerce, voisine de la première.

Politesses auxquelles la vieille fille ajouta de ces gestes si mal réglés qu'ils ressemblaient autant à des coups de griffes cherchant vraisemblablement à atteindre les yeux de son adversaire qu'à des cajoleries.

Car, tel est le subtil moyen de défense invoqué par cette personne, ce qui prouve que tout est affaire de conventions dans une enceinte de justice.

Mais enfin, s'est écrié M. le juge au plus fort de la discussion préliminaire, vous aviez bien, mesdames, une raison d'en venir à des extrémités aussi regrettables ?

Ma figure ne lui revenait pas, répond la demanderesse avec feu. C'est tout, je le jure.

Ah ben ! pour du culot, marmonne seulement la seconde, c'en est, et du pas ordinaire !

Et d'abord, reprend Léonie, est-ce de ma faute si j'ai du succès dans le quartier ? Je suis jeune, moi, et j'ai bien le droit d'écouter les compliments.

Il s'agirait donc d'une question de jalousie ?

En tout cas, monsieur le juge, ce n'est pas son amant que je lui ai volé à ce « vieux machin », il est trop déprimé.

Eh bien ! le témoin nous dira peut-être mieux que vous de quoi il retourne.

Amené à la barre, ce témoin, Alphonse E..., qui exerce la profession de cordonnier, ne fait pas de façons pour dire avec le plus pur accent de Mémilmuche tout ce qu'il sait, plus tout ce qu'il croit savoir.

Si elles se détestaient, les deux mères ? Ah ! ça, j'en juge, m'sieur le juge. Et depuis un bout de temps !... Voyons... combien ? Attendez, j'ai vu l'indire au plus juste... La Léonie a emménagé dans l'immeuble comme je venais de tirer mes quatre mois à Lariboisière. C'était en 29... Car, je m'souviens, j'avais eu un retournement des sangs à la suite d'une grossesse nerveuse... de ma bourgeoisie, achève le gniaf avec un rire tonitruant.

Pour lors, y'a donc la Léonie dans l'immeuble... Bon... Elle s'était mise d'accord avec la pipelette pour qu'elle lui laisse monter ses gigolos... et qu'elle lui garde ses babillardes, rapport à son mari...

Cui-là c'était un drôle, parole ! à l'époque. Il traitait dans les trucs funéraires, s'pas ? Mais sa spécialité, c'était le transport des macchabées... Tantôt à Lyon, tantôt à Lille, ou à Carpentras, il n'appliquait jamais sans être fin saoul, et, quand on le voyait une fois la semaine, c'était beau.

De la sorte, sa ménagère, vous pensez si elle avait du bon temps. Et elle l'employait bien... Ah, misère !... Dès les premiers mois qu'elle habite dans l'immeuble, elle tombe trois locataires... Comme ça, en deux coups de cuiller à pot... Moi-même, si j'avais voulu... je n'aurais eu qu'à lever le petit doigt !

Dire que la jolie blanchisseuse a écouté sans broncher tout le laïus du témoin Saint-Jean-Bouche-d'Or serait mentir. A ces dernières assertions, c'est plus fort qu'elle, il lui faut sortir de sa très pénible réserve.

Sacré menteur ! Coucher avec vous, moi ? Il aurait fallu que j'aie faim, par exemple !

Pas du tout démonté, Alphonse se contente d'un haussement d'épaules qui doit en dire long, selon lui, puis il enchaîne :

Bien sûr, les succès de la jolie, ça faisait mousser les autres femmes dans l'immeuble. J'en sais quelque chose. En venant faire ressembler leurs lattes, elles m'en racontaient... Si bien que je finis par en apprendre une bien bonne... Les gars qui avaient tâté de la Léonie, y s'en mordaient les pouces, rapport aux notes de pharmaciens... Je pense que vous saisissez l'apologie, m'sieur le juge ?

Oui, oui, poursuivez, mais sans vous étendre.

Ayez pas peur. J'en arrive ousque c'est, comme on dit, le nœud de la chose. Donc mam'zelle Caroline qui fricote depuis plus de dix ans avec le livreur du sixième... (un brave type toujours là pour payer le coup de rouge...) à l'idée qu'il pourrait lui aussi... avoir besoin de l'apothicaire, ben, ça l'a rendue tapée...

De là à dire que Léonie était une sal... une ci, une l'autre, il n'y a qu'un pas.

Elle ajouta même à qui voulut l'entendre que la blanchisseuse faisait la retape parmi les locataires en se montrant à p.l à sa fenêtre toutes les fois qu'elle en avait l'occasion et même la nuit avec des éclats rages voluptueux (sic).

C'est tout. Léonie eut vent des racontars, elle guetta la Caroline dans le corridor et j'te f... sur la g... le tant que ça peut !

À la suite de ce magistral exposé, M. le juge de paix rend le jugement qui suit :

Attendu que la dame K... s'étant approchée de la demoiselle Z... lui a dit d'un ton que le témoin a reconnu pour être peu avenant qu'elle était une vieille radoteuse et qu'elle avait le feu à un endroit assez mal défini ;

Que la demoiselle Z... a riposté d'abord en termes assez durs en déclarant que la dame K... était une p..., une malade à tenir en frigidité et une hystérique ;

Qu'après cet échange d'insultes caractérisées, la demoiselle Caroline a tenté de griffer son adversaire bien qu'elle prétende n'avoir fait qu'esquisser des gestes nerveux et involontaires ;

Qu'en tout état de cause il y a eu algare et échange de horions ;

Que la demoiselle Z... en a, d'après les rapports de la police, distribué plus qu'elle n'en a reçu ;

Par ces motifs renvoie les deux adversaires dos à dos, mais condamne la demoiselle Caroline Z... à payer les frais du procès.

J. C.

Un danger public.

Le tribunal civil d'une de nos jolies préfectures du Centre jugeant en matière correctionnelle.

Ministère public contre P... Mathilde-Emma, a appelé l'audiencier.

Il s'agit d'une affaire de vols d'autant plus à retenir qu'ils sont multiples et perpétrés dans des circonstances très particulières, messieurs, ajoute le substitut avec aigreur.

Et, la prévenue ayant émergé du box d'infamie, ce qui permet de mieux voir son visage assez agréable, ses yeux bleus aux longs cils et sa bouche dessinée avec soin au crayon pourpre :

Vous êtes employée de commerce, âgée de vingt-quatre ans, mais déjà titulaire de trois condamnations, dit le président sévère. Je pense que vous vous rendez compte de la gravité de votre cas.

LA PRÉVENUE, avec un accent indéfinissable. — Je n'ai pas demandé à venir ici, bien sûr, pour l'aggraver, mon cas !

M. LE PRÉSIDENT. — Ne cherchez pas l'équivoque. Déjà, au cours de l'instruction, vous avez usé de moyens dilatoires pour retarder, embrouiller, dérouter l'enquête, abasourdir les témoins. Vous avez même été jusqu'à accuser les plaignants de toutes sortes d'actions inavouables.

LA PRÉVENUE. — Parbleu ! J'ai toujours essayé de travailler honnêtement et je suis tombée à chaque fois sur des patrons qui voulaient me faire passer au tourniquet (sic).

M. LE PRÉSIDENT. — Bien que l'expression soit assez obscure, nous devinons ce dont il s'agit.

LA PRÉVENUE, hargneuse. — Si vous croyez que ça encourage à bien se comporter !

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez pourtant du mal à nous faire croire que les attentions un peu accentuées dont vous auriez pu être l'objet de la part de vos employeurs ont été la cause initiale de vos méfaits ? Il y a six plaintes contre vous.

LA PRÉVENUE, nette. — Ça fait six employeurs que j'ai été obligée de quitter après leur avoir servi de poule de luxe, à l'œil.

M. LE PRÉSIDENT, fâché. — Modérez vos expressions, je vous prie ! Dans la plupart

de ces incidents auxquels vous désirez donner une importance extrême, c'est vous qui, par vos agaceries, vos mines et même votre indécence, avez tenté de séduire ceux qui ne vous payaient pas pour de tels manèges. Dans quel but ?

LA PRÉVENUE, narquoise. — Peut-être pour me passer un béguin ?

M. LE PRÉSIDENT. — Les renseignements de police vous donnent pour une femme vicieuse, dévergondée, sans mœurs, toujours en compagnie d'individus auxquels vous ne refusez guère ce que vous appelez : « passer au tourniquet ».

LA PRÉVENUE. — C'est mon affaire. Ma vie privée ne regarde que moi. S'il me plaisait de coucher avec un individu comme vous dites et même plusieurs, ça ne faisait de mal à personne.

M. LE PRÉSIDENT. — Surtout à vous, en l'occurrence... Mais venons-en au premier vol qui vous est reproché. Il s'agit de la plainte de la Société M. J. R. et C^{ie}. L'administrateur de cette maison déclare que, dans son bureau, où vous vous êtes introduite frauduleusement...

LA PRÉVENUE, avec éclat. — Si c'est pas une honte d'entendre des choses pareilles ! Frauduleusement ? Dans ce bureau où toute l'usine a défilé... je parle des femmes...

M. LE PRÉSIDENT. — Défilé ? Pourquoi ? Pour toucher leur paye ?

LA PRÉVENUE, hors d'elle, avec un rire sarcastique. — ...Et autre chose. Ah, il peut m'accuser, l'administrateur ! Mais demandez-le aux femmes pouvant se trouver ici, et qui ont travaillé ne serait-ce que huit jours dans la boîte. S'il leur restait deux sous de jeunesse, si elles n'étaient ni bossues ni rongées par une maladie, il leur a bien fallu passer dans le bureau de l'administrateur... Tenez, je vais être loyale, monsieur le juge, puisque vous avez l'air de croire que j'avance des sornettes... Je vais vous dire exactement comment se passaient et se passent encore sans doute les choses avec ce Monsieur qui ne s'est pas dérangé pour venir entendre ses quatre vérités devant vous...

M. LE PRÉSIDENT. — M. O... a été dans l'impossibilité de répondre à la citation parce qu'il est en voyage. Il a écrit pour s'excuser.

LA PRÉVENUE. — Mettons ! Mais cela ne m'empêchera pas, moi, de mettre les points sur les i. Quand M. O... se sentait en train, à l'époque où j'étais employée dans la maison, il décrochait le récepteur du téléphone privé et demandait qu'on lui envoie celle qu'il avait remarquée la veille en faisant sa ronde. Une fois en sa présence, cric, crac ! Pas de paroles inutiles. Une bourrade...

M. LE PRÉSIDENT, interrompant, scandalisé. — Je vous prie de vous taire ! Ces détails sont absolument scandaleux et inutiles. Sachant cela, vous n'aviez qu'à vous plaindre au temps où vous étiez dans cet établissement, et d'autres que vous l'auraient fait si réellement un tel scandale s'était renouvelé.

LA PRÉVENUE, douceuse. — Mais non... Parce que M. l'Administrateur avait toujours soin de donner à la caisse l'ordre de faire tenir une enveloppe contenant une récompense honnête à ses victimes... Cent francs pour les contremaitresses ou les

LA POLICE ET LA MODE



Sans doute avez-vous remarqué qu'à Paris, depuis quelques années, les jeunes agents de police, à l'allure si sportive, étaient presque tous rasés. Seul, le fameux agent de la porte Saint-Denis avait conservé sa longue barbe légendaire. Mais il vient de prendre sa retraite. Chaque pays, il faut le croire, a sa mode. A Budapest, en effet, les agents avaient tendance à porter de plus en plus la moustache relevée en poiride. Cette moustache agressive a paru si martiale que le préfet de police de la capitale hongroise a décidé de généraliser cette mode par un règlement impératif. (N. Y. T.)

employées, cinquante pour les ouvrières, un louis pour les arpètes !...

M. LE PRÉSIDENT. — Eh voilà assez ! Je vous répète que ce n'est pas en cherchant à nous égarer sur des événements qui n'ont rien de commun avec votre cause que vous vous attirerez l'indulgence. Vous avez pris dans le bureau du plaignant une somme de 4 500 francs qui se trouvait dans un tiroir. Vous reconnaissez ?

Mais Mathilde-Emma P... se refuse à reconnaître quoi que ce soit. Victime de sa victime, elle jure que c'est pour avoir refusé de se donner une seconde fois à M. O... qu'il l'accusa de ce larcin.

Au cours des débats, tous les autres plaignants auront, à l'instar du premier, eu de graves torts à son égard, les uns parce qu'ils l'accablèrent à la chute sans condition, les autres en lui promettant augmentation et cadeaux, mais sans rien tenir.

Il se peut, ajouta enfin l'inculpée à titre de péroraison que, dans le désarroi où je me suis trouvée à maintes reprises après ces mésaventures, j'aie chapardé quelques pièces qui traînaient... des bêtises ! Bref, ce que n'importe quelle femme aurait fait à ma place, en pareil cas, pour se payer de ses peines...

Malencontreusement pour l'inculpée, les plaignants venus à la barre exposer leurs doléances détruisent sans grand peine son argumentation... inventive.

L'un d'eux, patron très provisoire de Mathilde-Emma, accusé par elle de l'avoir quasi violée, s'en défend avec succès, attendu qu'il est âgé de soixante-dix ans et... un peu podagre.

A cette époque de l'existence, dit-il avec un triste sourire, on a d'autres chats à fouetter que de courir la prétentaine. Par exemple : soigner ses artères et ses reins...

Qualifiée, tant pour ses délits nombreux que pour son esprit imaginaire, de « Danger public » par le ministère... idem... la prévenue est condamnée à treize mois de prison et 50 francs d'amende.

J. C.

"POLICE-MAGAZINE"

Direction -- Administration -- Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

DES CRIMES MYSTÉRIEUX LIVRENT LEUR SECRET

(Suite de la page 9.)

M. de Pérédes, sur sa prudence, sa méfiance à l'égard des inconnus qu'il ne recevait jamais lui-même et qu'il faisait toujours recevoir par un aide-comptable placé sous ses ordres, M. Robereau et qui travaillait rue de Varenne. Il se trouvait d'ailleurs présent au monastère à l'heure où le crime avait été commis, selon les heures indiquées par Éguino et M^{me} Jardin, d'après Éguino.

Cette déclaration n'éclairait pas le magistrat. Il avait cependant d'autres questions à poser. L'examen des lieux, celui des papiers déposés dans les tiroirs du bureau, l'avaient amené à penser que des papiers avaient été retirés du cabinet de travail de M. de Pérédes. Mais il devait se faire couvrir par un magistrat de l'ordre judiciaire pour effectuer une perquisition qui lui paraissait nécessaire.

Une certaine hésitation se manifesta au Parquet de la Seine quand une telle mesure fut envisagée. La presse n'en fut pas informée et c'est dans le secret le plus absolu qu'elle eut lieu.

Le monastère fut fouillé. La plupart des cellules étaient vides. Peu de moines se trouvaient présents alors au cloître. Un Père espagnol, qui ne parlait jamais le français, le Père X... fut interrogé. Il ne put rien dire d'intéressant. Il ne restait qu'une pièce close où le commissaire n'avait point perquisitionné en présence du magistrat. Il demanda qu'on la lui ouvrît. C'était celle qui était réservée au grand chef de l'Ordre, à son Supérieur, M. de Broglie. Elle fut ouverte. On y découvrit plusieurs millions de titres et valeurs.

Ces titres, expliqua-t-on d'abord, sont la propriété personnelle de M. de Broglie.

Comment M. de Broglie laisse-t-il ainsi, rue de Varenne, à Paris, des titres qui lui appartiennent alors qu'il est à Bruxelles?

La question fut posée à M. de Broglie lui-même. Il répondit sans ambages:

Quelques-uns des titres découverts par vous dans la chambre m'appartiennent. Mais il y en a très peu. La presque totalité appartient à mon Ordre.

Comment ces titres ne sont-ils pas dans le bureau de M. de Pérédes qui en était l'administrateur?

Ils y étaient. Il en ont été retirés.

Quand?

Après le crime et sa découverte.

Quelqu'un est donc entré dans la chambre entre le crime et le moment où le commissaire M. Dublé a été informé?

Oui.

Qui?

Éguino.

Pourquoi n'en a-t-il pas informé les enquêteurs?

Je prends toute la responsabilité de son acte. Il eût dû vous en informer sans doute, mais il a obéi à mes ordres.

Et le Père de Broglie dit textuellement ceci:

Éguino a exécuté ponctuellement sa mission en démenageant les paquets de valeurs et en les déposant dans une armoire de ma chambre. Quant au crime, il l'annonça le soir même de sa découverte au Père Malfas, Supérieur à Paris. Le lendemain, je rentrai à Paris. Nous tîmes un petit conseil au sujet de ces valeurs enlevées du bureau de notre dépositaire défunt. Fallait-il en parler? Nous décidâmes finalement de nous taire puisqu'elles nous étaient restituées. Le mardi, je me rendis rue de Varenne. Je ne vis que la concierge, M^{me} Jardin et je ne montai pas dans ma chambre. J'y rentre maintenant. Voici les titres...

Tous les titres étaient là. Mais tous les papiers y étaient-ils?

En tout cas, le vol — du moins le vol d'argent — ne pouvait être retenu comme mobile du crime.

LES "PLANQUES" DE BELGIQUE

(Suite de la page 7.)

C'est que, répliqua ma collaboratrice pour dire quelque chose, j'aimerais mieux demeurer à Bruxelles.

Qu'à cela ne tienne, reprit la matrone, je vais ouvrir une maison de « broderies » à Bruxelles. Si vous ne vous plaisez pas à Anvers, je vous installerai dans cette nouvelle boîte. Alors, c'est oui?

Tu peux accepter, surenchérit le vieux. Madame est une des meilleures patronnes d'Anvers et tu gagneras du fric chez elle.

Bon ! je réfléchirai et je vous donnerai la réponse ce soir...

La morale, ou plutôt l'immoralité de cette histoire est que, en moins de vingt-quatre heures, une Française, privée de papiers d'identité, peut trouver un « emploi » — et quel emploi ! — en Belgique, si elle frappe à la porte d'une des deux agences spéciales...

Et si, au surplus, elle n'a point froid aux yeux...

R. S.

L'aide-comptable Robereau, simple employé d'ailleurs, sous les ordres de M. de Pérédes, fit remarquer que celui-ci possédait un portefeuille à poches multiples comme en ont les encaisseurs de banque. Ce portefeuille n'avait pas été retrouvé. Qu'y mettait ordinairement M. de Pérédes ? Il fut établi que, s'il y plaçait accessoirement des billets de banque, il y plaçait le plus souvent des papiers qui lui paraissaient importants.

Ce portefeuille avait disparu. Quelle était donc la nature des pièces qu'il renfermait ?

M. Barthélemy fit mettre les scellés non seulement sur la porte d'entrée du rez-de-chaussée où ils se trouvaient déjà, mais aussi sur la porte dérobée qui donnait, au premier étage, sur le corridor du monastère près du grand escalier.

Or, le lendemain de ces faits, M. Barthélemy, en continuant la perquisition dans la chambre de M. de Broglie découvrit un portefeuille noir aux poches multiples et semblable à celui dont se servent les encaisseurs. Il n'avait pas vu la veille cet objet dans la chambre du Supérieur.

L'aide-comptable Robereau appelé pour reconnaître l'objet, dit :

Ce portefeuille ressemble assez à celui de M. de Pérédes, mais ce n'est pas le sien. J'en suis sûr. Je connaissais bien le portefeuille de M. de Pérédes.

Éguino fut interrogé de son côté et à part.

Qui a apporté ici ce portefeuille ? lui demanda le magistrat.

C'est certainement moi, mais je ne m'en suis pas aperçu. J'ai apporté ici toutes les valeurs qui se trouvaient dans le bureau de M. de Pérédes quand j'ai eu constaté le crime. Le portefeuille était avec les liasses de titres. C'est bien le sien. J'en suis sûr. J'ai fait quatre voyages pour transporter le tout.

Le magistrat voulut interroger de nouveau le Père de Broglie, mais celui-ci, très pressé par l'heure de son train, fit savoir qu'il n'avait rien de plus à déclarer et il regagna Bruxelles.

Un témoin nouveau, l'encaisseur Eugène Térasson qui connaissait les habitudes et le matériel de bureau de M. de Pérédes entendu sur la question du portefeuille, déclara nettement :

Le portefeuille que vous me présentez n'est pas celui de M. de Pérédes. Il ne peut y avoir là-dessus aucun doute.

Pourquoi ce portefeuille avait-il été apporté dans les liasses de titres venant du cabinet de M. de Pérédes ? La veille, il ne figurait pas dans ces liasses. L'apposition des scellés n'avait-elle pas empêché de le placer subrepticement dans le bureau ? Pourquoi avait-on voulu faire croire que ce portefeuille, qui contenait des documents importants, n'avait pas été volé ? Qui voulait faire croire cela ? Et dans quel but ?

L'enquête, au moment où on allait la clore parce qu'elle semblait ne plus pouvoir rien donner de nouveau, aboutissait à une impasse. Tout était à recommencer.

Alors, les magistrats résolurent, selon l'expression consacrée dans toutes les affaires indéchiffrables, de la recommencer « en partant de zéro ».

(A suivre.)

L. M. et E. W.

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivroir »	Soie blanche fine.	L. dz. 10.
« Réservoir Ivroir »		» 11.
« Velouté »	Soie rose ext.-fine.	» 12.
« Réservoir velouté »		» 13.
« Naturel »	Soie brune surfine.	» 14.
« Réservoir naturel »		» 15.
« Cristallin »	Soie blonde superf.	» 16.
« Réservoir cristallin »		» 17.
« Pelure »	Soie peau ext.-superf.	» 18.
« Réservoir pelure »		» 19.
« Latex »	Soie lactée invisible	» 20.
« Renforcé »	Lavable extra.	» 21.
« Soie chair »	Lavable superf.	» 22.
« Supersochair »	Lavable ext.-superf.	» 23.
« Épais »	Lavable d'usage.	» 24.
« Crocodile »	Spécial américaine.	» 25.
« Boudruche »	Surfine supérieure	» 26.
« Bout américain »	Modèle très court.	» 27.
« Collection »	Mod. variés superf.	» 28.
« Échantillons »	Mod. variés extras.	» 29.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	» 30.
« Le Vérifier »	Appareil neckle, extensible. indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	» 31.

RECOMMANDÉ : « Latex » invisible et « Soie chair » lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cochéte fco. ENVOIS rapides, recommandés sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. 1 fr. 50) ou par chèque.

BELLARD - P - THILLIEZ

HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faub. Montmartre (8^e boulevard)

La Païva fut-elle une espionne ?

(Suite de la page 5.)

sonnalités de l'époque, la nouvelle princesse allemande se sentait entourée d'une atmosphère de suspicion. On ne doutait plus de son rôle équivoque avant la guerre. On l'accusait maintenant de prêter la main à des combinaisons politiques qui révoltaient le cœur des Français, ulcéré par la récente défaite. Ainsi, sous prétexte de rapprochement franco-allemand, elle était parvenue à faire de Gambetta un de ses familiers. En réalité, elle ne cherchait qu'à compromettre, aux yeux du pays, celui qui avait personnifié l'âme de la résistance. Et elle faillit bien y parvenir. Gambetta, longtemps aveugle sur les intentions de Thérèse, retrouva juste à temps sa lucidité pour se recuser et pour rompre.

Il faut croire que l'enquête menée alors par la police sur les agissements de la princesse fut convaincante (il existe quelque part des documents à ce sujet que nous ne connaissons pas encore); en tout cas, le Gouvernement, si craintif jusqu'ici, prit une décision énergique : il fit savoir à la Princesse qu'il serait préférable pour elle de quitter la France.

A défaut d'autre preuve, celle-ci suffit, je pense, à accuser avec quelque raison.

Henckel et Thérèse, la mort dans l'âme, quittèrent Paris et allèrent s'enfermer, en Silésie, dans l'immense domaine de Nau-deck. La princesse y fit construire un somptueux château qui reproduisait les Tuileries, ces Tuileries de Napoléon III, où elle n'avait jamais pu se faire recevoir. Elle avait déjà acheté, au lendemain de la guerre, le superbe collier de diamants ayant appartenu à l'Impératrice. C'était sa deuxième revanche. Mais la rancuneuse n'en profita guère. A peine le château achevé, en 1884, elle mourut.

Une légende qui n'est pas sans grâce, en tout cas qui n'est jamais sans pitié, entoure le souvenir de celles qui furent folles de leur corps. Cette légende, on n'en a jamais fait bénéficier la Païva.

R. R.

LE RELIEUR

de

"Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS
EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat.

Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

Prix :

En vente à nos bureaux. 9 fr.

Envoi franco : France... 11 fr.

Étranger... 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 3, Rue Taitbout, PARIS (IX^e). AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT



Affranchir lettres 1 fr. 50; cartes postales 0 fr. 90.

ACCORDEONS

Instrument de Musique

Vente directe

du fabricant

aux particuliers

franco de douane

Plus de

1 Million Clients

Demandez de suite notre

catalogue français gratuit

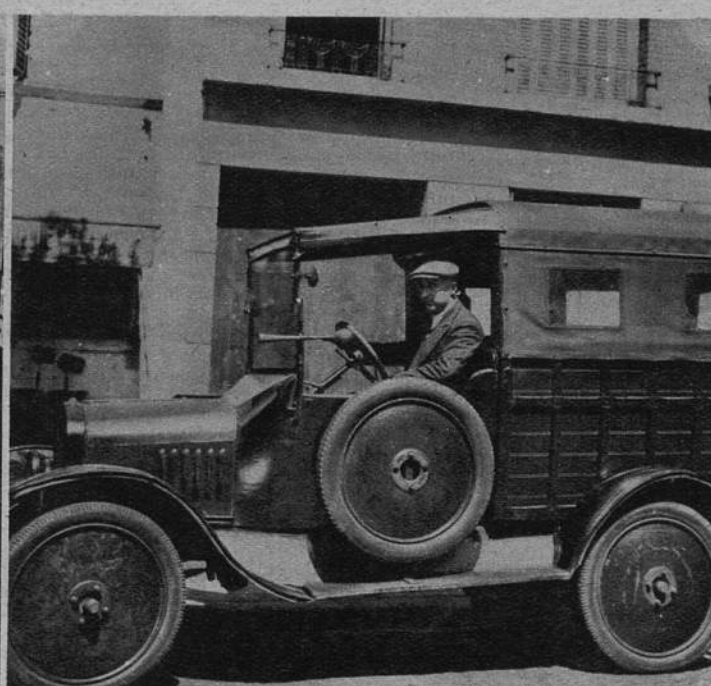
qui publie
cette semaine

CAMPING

par G. de SIX-FOURS
illustré par CARLOTTI

Utilisez le PETIT COURRIER
de SÉDUCTION

EN VENTE PARTOUT LE N° 150



Une agression d'une rare audace a été perpétrée et réussie à Saint-Ouen. Des gangsters ont enlevé, devant le bureau de chômage, les 120 000 francs que les employés s'approprièrent à transporter de l'auto municipale dans les locaux. Pour ce faire, ils assassinèrent un employé.

M. Vicant. On recherche les audacieux vandits. Nos photos montrent de gauche à droite : les employés du bureau de chômage donnant des précisions aux inspecteurs, M. Vicant qui « encaissa » et M. Lemoine, chauffeur de la camionnette municipale attaquée. (M. P. P.)



Un émule de Schmelting!... M. Robert Berty, à Paris, ayant surpris les relations coupables de sa femme avec un nommé Quenoble, frappa son rival d'un terrible coup de poing. Quenoble tomba et se fractura le crâne. Il en mourut. Le meurtrier involontaire a été acquitté. (Rap.)

Rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, des cambrioleurs audacieux se sont introduits dans la banque du Commerce et du Tourisme et ont enlevé 500 000 francs. Les inspecteurs de la Police judiciaire relèvent ici les empreintes de ces redoutables spécialistes. (M. P. P.)



Rue de Sèvres, à Paris, dans un taudis infect, la Sûreté nationale a retrouvé de nombreuses œuvres d'art ancien volées dans des églises. Il y avait longtemps que la police surveillait la mère et le fils Ligneux, qui, se disant brocanteurs, offraient aux antiquaires des objets d'art

d'origine suspecte. Le coup de filet est arrivé à temps. A gauche, le fils Ligneux (incarcéré à Provins). Au centre, quelques-unes des statues retrouvées chez les voleurs. A droite, la mère Ligneux. (Rap.)